

Scolarisation de la jeune fille rurale dans le cycle collégial

*Stratégie et plan d'action PCMS
du CSSF*

Juin 2007/Juin 2008

Pr. Jamal Eddine NAJI
Chaire Unesco/Orbicom
« Communication publique et communautaire ». Rabat.

Introduction

Ce document répond à un besoin d'étape du CSSF en matière de plaidoyer, communication et mobilisation sociale (PCMS) dans le but **d'ériger, en une année, la sous scolarisation des jeunes filles rurales dans le cycle secondaire comme question majeure et hautement préoccupante dans toute réflexion, évaluation ou planification du système d'enseignement et de formation marocain.**

Il s'agit d'interpeller tous les intervenants dans ce secteur en déstabilisant quelque peu leurs convictions, leurs analyses et leurs connaissances sur la situation de la jeune fille rurale face au système d'enseignement. Cette interpellation reposera sur **un argumentaire (référentiel de messages) qui met en avant :**

- ✓ De **nouvelles lectures du diagnostic de la situation de cette population cible** (statistiques d'effectifs, de structures, de l'offre éducative, de la carte scolaire, des parcours individuels, des échecs, des réussites, des objectifs, des politiques et des planifications, etc.)
- ✓ Des **témoignages vivants sur le vécu réel de cette population** cible face à ces graves déficits et dysfonctionnements (destinées individuelles, exclusions communautaires, renoncements obligés, ambitions frustrées, déficiences de toutes sortes du système vécues en milieu rural etc.)
- ✓ Des **pistes et initiatives civiles de solutions à certains obstacles majeurs ou déterminants** qui réduisent ou ferment l'accès au collégial pour cette population cible, **telles les initiatives menées par le CSSF** dans près d'une trentaine de localités rurales à travers le Royaume, en partenariat avec divers acteurs locaux, nationaux et internationaux
- ✓ Des **exposés et démonstrations animés par des concernées elles-mêmes**, jeunes rurales exclues de la perspective du collégial ou admises dans celle-ci grâce à des initiatives civiles de soutien et d'accompagnement, comme celles générées par l'action du CSSF depuis près de dix ans.

Référentiel d'argumentaire (Messages)¹

1. L'interpellation de l'offre éducative

Cet argumentaire forge donc une approche interpellatrice qui compte persuader en incitant l'interlocuteur de ce plaidoyer et de cette communication à regarder autrement une réalité trop souvent lénifiée, voire négligée, par des analyses parcellaires et des approches insuffisamment articulées sur une base de choix et de légitimes aspirations, comme le droit à une éducation/formation complète, de qualité et conséquente au plan de l'emploi, dans un monde rural en général et parmi la gent féminine rurale en particulier.

Malgré les indéniables efforts des pouvoirs publics et apports substantiels de la société civile, surtout depuis une dizaine d'années, le Maroc rural est encore aux prises avec des déficits décisifs pour l'avenir du pays, tout particulièrement en matière d'éducation et de formation, secteur-clé du développement durable, de l'avis de tous les théoriciens, experts et planificateurs du développement.

Or le pari sur ce secteur central de développement qu'est le système éducatif, ne peut être tenu uniquement sur ses offres de base, à savoir l'alphabétisation et le cycle primaire. Ses vraies potentialités de promotion de l'individu et de la collectivité, ne commencent qu'avec ses offres d'un enseignement collégial, d'un enseignement de qualification (à un métier) et d'un enseignement universitaire conséquent sur le marché du travail. Autrement dit, quelque performance de ce système, à l'enseigne de l'objectif du développement durable, ne saurait prétendre à un droit de cité que si elle concerne l'offre éducative disponible à ces paliers, au moins, et tout particulièrement, le palier de l'enseignement collégial qui concerne les âges de 10 à 14/15 ans.

¹ Il s'agit ici du «référentiel des messages» de notre stratégie dans le sens où ce référentiel, série d'arguments précis, nourrira et inspirera tous les messages que cette stratégie déploiera dans tous ses supports de plaidoyer et de communication. Le mode ou l'approche de livraison de ces messages sera le plus souvent un mode qui adopte la forme de l'interpellation, au sujet de l'offre éducative disponible comme au sujet des droits et ambitions légitimes de la fille rurale.

Dans le cas du Maroc, cet enseignement collégial est non seulement fort déficitaire en milieu rural, mais il est quasi dramatique pour les filles rurales.

Trop souvent, sinon toujours, on n'ambitionne par le mot d'ordre « *scolarisation de la petite fille rurale* » que la conquête d'une alphabétisation primaire, que l'occupation plus ou moins éphémère d'un banc dans l'école primaire, sans réelle et persistante préoccupation pour les chances qu'aurait la bénéficiaire d'une inscription au primaire de parachever sa scolarisation décrétée obligatoire par le législateur et par la loi (jusqu'à l'âge de 15 ans révolus).²

Or, force est de constater que la plupart des projections, diagnostics et ambitions des moult réformes et discours critiques qui abordent depuis des décennies le système éducatif marocain, surtout pour ce qui concerne la femme, ne poussent pas leurs réflexions, inquiétudes, prospectives et objectifs jusqu'à ce seuil légitime et naturel du droit de la jeune fille rurale au Baccalauréat, pas même au seuil de l'accès à l'enseignement collégial.

Autrement dit, la petite marocaine est pratiquement exclue du parcours scolaire qui doit aboutir normalement au Baccalauréat, voire à un diplôme universitaire.

Dans ce cas, une rurale qui finirait diplômée d'université serait une rare exception, sinon une inconnue, du moins pour les statistiques et analyses disponibles à ce jour.

Aucune statistique ne peut encore nous préciser combien parmi ces filles rurales scolarisées accèdent, au bout de ce parcours au baccalauréat, à l'université, encore moins le nombre de celles qui obtiennent un diplôme universitaire.³

Mais déjà, les statistiques disponibles à ce jour nous donnent, par certains aspects, la mesure de cette sorte de fatalité qui frappe la jeune fille rurale désireuse d'aller au-delà du cycle primaire.

² Notamment la loi 04.00 et le discours royal de septembre 2000.

³ Il est impossible par exemple, jusqu'à aujourd'hui, de disposer d'une quelconque structure d'analyses, de statistiques ou d'évaluation/projections de notre système éducatif, de dégager une analyse par cohorte de filles rurales... comme par exemple de savoir combien, sur 100 petites filles inscrites en première année primaire, atteignent le baccalauréat, combien y réussissent, combien entrent à l'université et combien en sortent diplômées. Un type de regard que nos analyses et statistiques n'ont jamais jeté sur nos populations rurales.

Alors que les 13 millions et demi de nos ruraux comptent une population de 10-14 ans quasi égale à sa similaire dans le monde urbain (respectivement 1 618 000 et 1 638 000), on relève que :

1- au niveau des effectifs dans le collégial public

- près d'un million (995 508) sont inscrits dans l'urbain
- moins d'un tiers de million (279 240) sont inscrits dans le rural

Ces effectifs attestent d'une nette discrimination :

- une quasi parité entre garçons et filles dans l'urbain (475 144 filles pour 520 364 garçons)
- une grave marginalisation de la fille dans le rural (98 187 sur un total de 279 240)

2- au niveau de l'offre éducative, on relève que sur un total national de 27206 classes disponibles au pays, le monde rural ne dispose que de moins du quart (6427 classes contre 20 779 en milieu urbain).

Comment, dans ce cas, pouvons-nous parier valablement sur le système éducatif, en milieu urbain comme en milieu rural, pour espérer consolider irréversiblement ce levier déterminant du développement de nos différentes populations, l'urbaine comme la rurale, la masculine comme la féminine?

Ne faut-il pas, dès à présent, que nous nous désignons des objectifs qui soient à la mesure de ces déficits comme à la mesure des ambitions de nos populations, de nos filles rurales tout particulièrement? Comme leur ambition d'accéder au palier du baccalauréat?

2. La légitimation de l'aspiration de l'élève rurale au baccalauréat

Dans sa démarche de contenus de messages, notre stratégie insistera donc sur ce volet de base dans son argumentaire, à savoir l'offre éducative, pour pouvoir ensuite rappeler et légitimer les droits et les ambitions, toutes légitimes, de la jeune fille rurale que la collectivité nationale se doit de respecter, de garantir et

de promouvoir et d'accompagner. Comme le droit de cette population au baccalauréat qu'il s'agira, lui aussi, de légitimer et de réhabiliter, le plus souvent, sur le mode de l'interpellation, l'interpellation par l'évidence du droit fondamental. N'est-il pas légitime et même naturel de s'interroger : pourquoi l'obligation faite par la loi à l'État, comme aux parents d'ailleurs, de scolariser leurs garçons et leurs filles jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, ne bénéficie ni de volontés ni de comportements conséquents de la part de nous tous, qu'on soit politicien ou bénévole associatif, éducateur ou mécène, administrateur ou élu, planificateur ou pédagogue...?

Pourquoi ignorer systématiquement l'ambition -légitimée, qui plus est, par la loi- des jeunes adolescentes de nos campagnes de bénéficier d'une éducation et d'une formation qui leur permettraient de prétendre à une vie active et productive, une fois atteint l'âge légal de travailler?

Pourquoi refuserait-on à cette moitié de notre population active de participer, avec compétences acquises, au développement du pays? Est-ce sous prétexte qu'il s'agit en l'occurrence de femmes et futures mères de famille nées dans les campagnes plutôt que dans les villes?

Pourquoi l'étape du baccalauréat, qui est devenue de nos jours le minima indispensable pour survivre hors du gouffre de la précarité, du chômage et de l'exclusion, serait à ce point encore discriminatoire pour les jeunes filles de nos campagnes?

Le slogan, basique, assez vague, mais fort généreux certes, de la « *scolarisation de la petite fille rurale* », ne doit plus être l'arbre qui cache la forêt faite de ces interrogations qui portent sur l'avenir réel et à long terme de toute la population féminine marocaine, celle vivant dans le monde rural en particulier et, par conséquent, des interrogations qui portent sur l'avenir de l'ensemble du pays et de ses projets de développement et de bien-être socio économique et culturel.

3. La légitimation du droit à la participation au développement du pays

Toujours, selon une approche de légitimation (par les contenus des messages) de droits évidents, cette stratégie soulèvera comme perspective éclairante de son argumentaire, certains droits fondamentaux de la citoyenneté desquels ne saurait être exclue la fille rurale. Comme le droit de prendre une part active au développement de son pays, de sa localité... Là aussi, les messages de plaidoyer et de communication emprunteront la forme de questionnements qui interpellent des choix évidents et raisonnables qui font consensus mais qu'on rappelle rarement à l'occasion de la situation de la scolarisation dans le monde rural en général, et de la jeune fille rurale en particulier...

C'est ainsi que notre référentiel (de messages pour le plaidoyer et la communication) soulèvera des interrogations, qui sont tout aussi ignorées : à quelle crédibilité pourrait prétendre un projet de développement du pays qui, de fait, assimile d'emblée l'idée, **sorte de fatalité, que notre système éducatif n'est pas encore en mesure de promettre l'université à la jeune fille rurale?**

- ✓ Pourquoi les planificateurs du développement, à l'échelle de l'État comme de la société civile, se refusent encore, comme par automutilation de leur vision et projets, de **mettre en perspective dans leurs plans l'accès de la fille rurale à des emplois dont nos campagnes accusent des déficits parfois dramatiques** : puéricultrice, institutrice, infirmière, assistante sociale, politique, élue locale, députée, médecin, ingénieur, vétérinaire, agronome, environnementaliste....?
- ✓ Pourquoi ne pensons-nous pas à la femme rurale dans nos débats nationaux sur le nécessaire **renouvellement et rajeunissement de nos élites locales et régionales?**
- ✓ Pourquoi ne parions-nous pas sur la femme rurale, avec l'éducation et la formation requises, **pour réussir au mieux, dans son environnement local,**

le développement durable, adapté et de proximité que nous espérons tant pour mener de front le développement, la démocratie, l'équité, la responsabilisation du citoyen et de la citoyenne à l'endroit de la chose publique et à sa bonne gouvernance?

- ✓ Pourquoi ne faisons-nous pas de l'obtention du bac pour la femme rurale un objectif stratégique déterminant de manière décisive **l'inclusion active et productive de la gent féminine dans l'effort global national de développement?**

- ✓ Quelle considération ou fausse considération obstrue notre vision à cet égard, nous empêche de voir et d'appréhender cette perspective, pourtant de bon sens : **la participation active et de qualité de nos jeunes rurale au projet national?**

Sont-ce nos diagnostics et nos statistiques, trop étriqués, peu audacieux, peu réalistes en fait, qui nous aveuglent à cet égard?

Ou n'est-ce, tout simplement, qu'une culture discriminatoire à la fois à l'endroit de la femme et du monde rural, qui, inconsciemment, peut-être, inspire nos réflexions et nos plans au profit exclusif, in fine, du monde urbain et au profit de la population masculine malgré toutes les récentes avancées de l'approche genre dans nos discours, nos textes et nos institutions...?

N'est-il pas temps de revoir nos visions et nos croyances, conscientes ou inconscientes, à propos de ce fossé de marginalisation que nous aggravons devant notre population féminine qui peuple nos campagnes?

N'est-il pas temps de scruter davantage et plus profondément nos chiffres, nos diagnostics, nos capacités, nos professions de foi, le réel vécu et l'avenir inévitable que vivent ces "**SDF**" de l'éducation : ces "**Sans Diplôme Fiable**" qui sont aussi des garçons, d'ailleurs?

4. La promotion de l'aide à l'accès et à la réussite au collégial

Avec ce quatrième registre, ou axe, de notre référentiel de messages, il s'agira de mettre de l'avant l'expérience décennale du CSSF, en tant qu'initiative prise, avec divers partenariats et approche communautaire ciblée localement, dans le but de garantir des conditions premières à l'accès de la jeune élève rurale au collégial. L'initiative étant limitée à des conditions d'accompagnement social et éducatif (foyers d'hébergement et d'encadrement de soutien scolaire) qui ont un impact significatif dans la promotion du collégial parmi les filles éligibles de certaines localités rurales.

Pour la démonstration/exposition des différentes actions réalisées sur le terrain par le CSSF (et ses partenaires, dont les populations concernées et leurs diverses associations), ce registre de messages servira à donner des preuves du «**possible à faire**» et surtout de l'importance capitale et décisive du palier du collégial dans l'affranchissement de la population féminine rurale et pour la jouissance de son droit à l'éducation dans une perspective prometteuse pour son sort et son avenir.

C'est ainsi que ce registre de messages soulèvera que si tant est qu'on ait l'audace de réviser sa propre vision et ses intimes attentes du système éducatif public à l'endroit de la fille rurale, on admettrait aisément l'étape décisive que constituerait le cycle collégial dans le parcours d'une petite fille rurale scolarisée au primaire. Car nulle considération ne saurait lui interdire la légitime aspiration à parachever son éducation et sa formation, si elle le désire, jusqu'à ce qu'elle se donne les moyens qu'il faut pour s'insérer de la manière la plus productive et la plus digne qui soit dans la vie active du pays (bac, diplôme technique ou diplôme universitaire en poche).

Il est tout aussi évident que le cycle collégial (dont l'achèvement coïncide normalement avec l'âge de 15 ans révolus) est la première marche à monter pour qu'une telle aspiration légitime ait des chances de se réaliser dans nos

campagnes. **Le collégial est le premier abri dans lequel repose l'avenir de la femme rurale marocaine**, en attendant d'éclorre plus loin, plus tard, au profit de la bénéficiaire, de ses proches, de sa future progéniture, de sa localité, de sa région, de son pays et des générations futures qui vont peupler ce dernier dans les villes et dans les campagnes.

Garantir l'achèvement du cycle collégial à nos paysannes, filles de paysannes, est donc le socle de base sur lequel on pourrait bâtir solidement la démocratisation et l'équité de notre éducation, au-delà du slogan générique et initiatique qu'est "*la généralisation de l'enseignement*". Les ambitions de nos filles, en général, et de **nos filles rurales en particulier, ne peuvent plus souffrir les limites de la scolarisation au primaire, elles veulent plus**, elles veulent tout l'horizon que peut ouvrir notre système éducatif devant les fils et filles de cette nation.

Notre système, au bout de cinquante ans d'extension, de réformes, de défis relevés, peu ou prou, ne peut plus ignorer de telles légitimes aspirations. D'autant plus que notre système de gouvernance est plus ouvert que jamais à la solidarité, aux approches civiles et participatives, aux partenariats diversifiés et croisés (entre l'État et la société civile notamment)... Notre système éducatif peut compter, aujourd'hui plus que jamais, sur moult et divers accompagnements, appuis, soutiens, initiatives de la part d'innombrables acteurs et composantes de notre société.

C'est grâce à ce contexte de solidarité civique et en saisissant l'importance critique du collégial dans nos campagnes, que le CSSF a vu le jour et initié ou animé à ce jour, depuis près de dix ans, des projets et programmes destinés à bâtir pour l'élève rurale ce premier abri de son avenir qu'est la garantie (par le logement et différentes aides et soutiens scolaires) de suivre et de parachever le cycle collégial là où elles vivent avec leurs parents et proches, dans l'environnement qui est le leur.

Celles parmi les bénéficiaires de ces projets qui ont pu pousser leurs parcours scolaires au-delà du collégial, ne sont pas les moindres témoins de la réussite et de la pertinence de cette approche. Une approche qui n'a pu aboutir et être

conséquence sur le terrain que grâce à son adoption par les parents, les enseignants, les communautés, les autorités et les associations qui vivent et côtoient au quotidien, sur le terrain, ces jeunes rurales. Leurs parents et leurs frères ont été très souvent les premiers porteurs de plaidoyer, aux côtés du CSSF et de ses partenaires associatifs locaux, pour faire émerger un foyer, pour convaincre un père récalcitrant, pour sensibiliser un élu ou une autorité...

Tel est donc l'argumentaire (référentiel de messages) que déploiera le dispositif des matériels et formes de plaidoyer et de communication, **pour faire adhérer à l'expérience du CSSF et pour inciter d'autres intervenants à des initiatives similaires ou complémentaires** les unes pouvant être davantage structurantes ou autrement pertinentes à l'enseigne de l'objectif global de l'amélioration de l'offre éducative par la mise à niveau des structures et de l'encadrement pédagogique, prioritairement au niveau du cycle collégial dans nos campagnes.

5. Donner la parole à la population concernée

L'acteur principal, sinon l'omniprésent, auquel reviendra le déploiement de cette stratégie de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale (PCMS), est la fille rurale elle-même. En fait, il s'agira de confier cette mise en œuvre à la population concernée, les filles, leurs parents, leurs éducateurs -quand il y a lieu- et autres acteurs locaux qui sont en phase ou en charge, à un niveau ou à un autre, de la scolarisation de la population rurale et de l'insertion, par l'éducation et la formation, de la femme rurale dans la vie active et productive du pays : autorités, élus, associations dont, bien entendu, le CSSF comme intervenant civil national ayant un rôle d'initiateur, de fédérateur et d'accompagnateur du plaidoyer de cette cause à l'échelle nationale, notamment auprès des décideurs politiques et centres de décision de premier plan, aux plans national, régional et local.

A ce niveau, le référentiel de messages, dans cette stratégie, mettra de l'avant ce rôle du CSSF, tout en veillant à ce que la population concernée (la fille rurale prioritairement) soit le principal interlocuteur pour la défense de cette cause, le

porteur de plaidoyer qui prend le plus souvent la parole afin de convaincre et de faire adhérer à cette cause de l'accès généralisé des filles rurales à une offre éducative qui soit effective, conséquente et de qualité au niveau du cycle collégial et des cycles suivants du système (lycée, formations techniques de qualification, université).

Car, les initiatives entreprises par le CSSF sur le terrain, depuis près d'une dizaine d'années, afin d'augmenter les chances d'accès et de réussite des filles rurales dans le cycle collégial, sont orientées fondamentalement vers **l'objectif national de développer et d'améliorer l'offre éducative pour cette population**. Un objectif que le CSSF voudrait voir ériger en priorité nationale retenue par toutes les stratégies en présence dans le secteur de l'enseignement et de la formation. Que ces stratégies soient conduites par l'Etat ou par quelconque intervenant institutionnel ou civil. Or, en dernière analyse, l'exclusion de la jeune fille rurale de son droit légitime de parachever le parcours scolaire obligatoire (jusqu'à la fin du cycle collégial) et d'aspirer, tout aussi légitimement, à décrocher son Baccalauréat et puis à entrer à l'université, est organiquement liée au volume et à la qualité de l'offre éducative dont le monde rural marocain hérite, bon an mal an...Une stratégie nationale ambitieuse, systématique et équitable, fait encore défaut à cet égard, au plan des infrastructures comme au plan de l'encadrement et des contenus qui soient de qualité et bien adaptés aux attentes et ambitions du monde rural et de son apport spécifique au développement du pays et à l'émancipation productive de sa jeunesse au profit de l'ensemble de la société, ses hommes comme ses femmes.

L'initiative du CSSF de susciter des synergies locales pour offrir un abri (foyer ou internat) équipé et fonctionnel par divers aspects (cantine, bibliothèque, sécurité, appuis scolaires, activités de loisirs, équipements en TIC...), s'inscrit donc dans cet objectif global et stratégique. Elle est désormais réappropriée par les acteurs concernés sur le terrain, filles bénéficiaires en tête. Nul autre qu'elles-mêmes ne peut en conséquence mieux illustrer et argumenter cette piste d'avenir ouverte dans certaines localités rurales devant leur aspiration d'acquérir le lot de connaissances et de formations pratiques, requis par un Maroc moderne qui

aspire au développement durable et à la démocratie promotionnelle de l'équité du genre et de la justice sociale, notamment.

«**Écoutez-les, laissez-vous convaincre par elles en premier!** », serait en quelque sorte, le mot d'ordre de la mise en œuvre de cette stratégie PCMS, ou l'adresse d'orientation qui marquerait toute action de plaidoyer et de communication visant quelconque interlocuteur susceptible d'aider à la réalisation d'un des objectifs de cette cause nationale.

Étant entendu, selon cette approche d'«auto plaidoyer» que seules les concernées sont en mesure de donner vie aux chiffres et statistiques, les connus et les moins connus, qui concernent les performances réelles de notre école dans le monde rural. Elles seules, par leur vécu vrai, peuvent tracer devant les interlocuteurs et cibles de cette stratégie PCMS les perspectives d'avenir qu'elles tiennent, elles, à entrevoir à travers le tableau noir qui occupe les murs de leurs classes ou dont elles rêvent...

Dans les limites de cette **stratégie de 12 mois (juin 2007-juin 2008)**, il s'agira, cependant, de centrer tous les efforts du PCMS sur l'accès au collégial, première marche indispensable pour pouvoir parachever l'étape réellement inclusive pour la femme rurale dans la vie nationale active, avec sauvegarde de ses droits fondamentaux et de sa dignité en tant que citoyenne partie prenante légitime dans l'avenir du pays et de ses conquêtes futures en termes de développement durable et de démocratie moderne.

6. Récapitulatif de messages du PCMS

Ce référentiel (d'où on dégagera argumentaires et messages) est par conséquent essentiellement constitué :

- ⇒ D'éléments chiffrés de diagnostic à des fins de "rectification/clarification du diagnostic"
- ⇒ De contenus vrais du réel vécu (témoignages, récits de vie, perspectives du futur prévisible...). Contenus de messages, également à des fins de "rectification/clarification du vécu vrai"

- ⇒ De contenus de résultats et d'activités réalisés sur le terrain par le CSSF et les concernés par le déficit de l'enseignement collégial des filles rurales
- ⇒ Des argumentaires d'analyses pointues à exposer selon l'interlocuteur, ses prérogatives, responsabilités ou disponibilités, à l'enseigne de participer à la prise en charge de cette problématique de la sous scolarisation collégiale de la fille rurale... Dépendant donc de l'interlocuteur (ou des interlocuteurs), ces argumentaires pourraient par exemple :
 - Mettre en exergue la part qui revient à l'éducation/formation de la fille rurale dans la priorité nationale qu'est l'enseignement
 - Faire le lien entre l'éducation de la jeune fille rurale et la mise en œuvre des droits prévus par la Moudouwana
 - Faire le lien entre l'éducation/formation de la jeune fille rurale et l'économie locale et nationale
 - Mettre en relief l'impact de l'enseignement/formation de qualité sur la mère de demain, sur l'enfant, sur la citoyenneté, sur l'équité du genre, sur la diversité et le pluralisme des formes et contenus de l'expression (créations, arts...)

La délimitation et l'exploitation de ce référentiel de messages et d'argumentaires reviendront tant aux membres du CSSF qu'aux membres d'une association de collégiennes rurales qui est donc à créer, en tant que récipiendaire identifié du plan PCMS.

Notons qu'à des fins de précision et d'enrichissement de ces différents registres de référentiel, il serait utile qu'une **opération de brainstorming soit organisée au sein du CSSF**, avant d'initier une formation/participation sur le référentiel final et ordonné au profit de celles des collégiennes rurales (ou ex collégiennes) qui auront à conduire l'ensemble de la stratégie du plaidoyer sur le terrain.

À propos de ces porteuses de plaidoyer, on doit indiquer qu'il est souhaitable de tenir compte de certains critères dans le membership de l'association à créer, en essayant de réunir une diversité de représentativité :

- ⇒ Des niveaux de scolarité
- ⇒ Des régions et localités d'origine
- ⇒ Des langues vernaculaires
- ⇒ Des âges
- ⇒ Des accoutrements ou costumes
- ⇒ Des capacités de communication

De même qu'il est utile de garder en mémoire et d'exploiter certains des exposés, récapitulatifs et fiches générés par le CSSF sur son expérience à ce jour et qui pourront, par une telle disponibilité, aider au traitement du référentiel et à son exploitation technique au plan communicationnel, notamment à l'occasion du brainstorming fondateur indiqué et de la Formation/participation qui lui succédera en direction des collégiennes chargées de la mise en oeuvre du plaidoyer.⁴

La démarche de la stratégie PCMS

- **Opération «Droit de la jeune fille rurale au Bac»**

Avec notre choix pour une approche communicationnelle interpellatrice, cette stratégie empruntera tout naturellement une démarche volontariste, voire agressive, c'est-à-dire, une forme de communication qui adopte un ton sous le mode impératif, s'adressant directement à l'interlocuteur, «face to face» le plus souvent (en entrevue), lui demandant un temps d'écoute et pariant sur un propos démonstratif et d'illustrations concrètes, pour le convaincre d'adhérer à des objectifs stratégiques qui pourraient passer, jusqu'à présent, pour trop ambitieux ou trop complexes.

⁴ On trouvera donc en annexe une sélection de cette documentation du CSSF qui pourra être complétée, selon les avis pertinents que proposeront les membres du CSSF, au sortir de la lecture de cette stratégie.

Pour ce faire, notre stratégie se fixera comme slogan phare induisant une telle démarche :

«Droit de la jeune fille rurale au Bac»

Avec un tel objectif stratégique (slogan phare), les concernées elles-mêmes (par le biais de leur association notamment) s'adresseront directement aux cibles de cette stratégie en déclarant franchement à ces cibles qu'elles ont l'ambition de les convaincre afin d'obtenir un soutien réel pour qu'elles bénéficient, dans toutes leurs localités rurales exclues, à un degré ou à un autre, du système éducatif, d'un cycle collégial, marche déterminante de leur affranchissement global au plan social, économique et culturel.

Par la voix de la fille rurale (collégienne ou non, incluse par le système ou exclue par lui), cette stratégie dira, en quelque sorte, aux interlocuteurs ciblés :

«Elles ont l'aspiration de vous convaincre afin de les soutenir à monter la marche du collégial.

Laissez-vous convaincre pour que ce petit pas –menant au collégial – vous procure, à vous, la satisfaction d'accomplir votre part, de citoyen et de citoyenne, dans le grand pas du Maroc de demain : des bachelières et des universitaires issues de nos campagnes pour nos campagnes, pour le Maroc tout entier...

Laissez-vous convaincre le temps équivalent au chiffre du taux de leur marginalisation dans ce cycle collégial : elles ne sont que 16% dans nos collèges!

Donnez-leur l'équivalent, 16 minutes pour vous convaincre!

N'ignorez plus ce chiffre de 16%. Ne le minimisez pas outre mesure : il est lui-même déjà horriblement minime!»

Comme on le voit, ce propos (fort résumé à titre indicatif) compte sur des charges symboliques ou fortement évocatrices, comme celle des statistiques, pour fixer en une idée (ou un chiffre), le déficit réel à affronter avec une ambition de lutte qui soit à la mesure de ce déficit (le droit au bac, en l'occurrence).

Cette articulation du propos de plaidoyer et de communication autour d'un chiffre ou d'un objectif à forte charge symbolique, et assez impressionnante (16% et baccalauréat) gagnera d'ailleurs en charge communicationnelle et en attrait d'écoute, en s'annonçant comme une invite clairement et précisément formulée : **«16 minutes pour vous convaincre»... «Donnez-nous 16 minutes pour vous convaincre!»...**

De telles formules (ou slogans de campagne) reposent, bien entendu sur le souci premier de notre référentiel des messages, d'induire du réel vécu l'argumentaire visant à convaincre et à emporter l'adhésion de tout interlocuteur aux objectifs de la stratégie.

Rappelons à cet égard que ce chiffre-phare qui nous donne «16 minutes» comme message, reprend en fait le chiffre de 16,3%, taux des filles marocaines rurales, âgées de 12 à 14 ans, qui ont pu occuper (en 2004) un banc dans un établissement d'enseignement collégial.

À ce pourcentage, il faut ajouter que dans les campagnes marocaines, on ne comptait en 2004 que 510 collèges, contre 1401 dans les zones urbaines et à peine 140 lycées, contre 688 dans les villes.

Pour l'éclairage de ces chiffres on insistera sur le fait qu'à l'heure du bilan des réalisations de la décennie nationale de l'éducation et de la formation, la situation de la fille rurale exige le rappel de tels chiffres, indicateur parmi d'autres, mais indicateur clair, pour **parler vrai** de la marginalisation de la jeune fille rurale marocaine dans toutes les stratégies éducatives de mise en œuvre de la réforme nationale.

Il y a donc lieu de mettre de l'avant des statistiques et des indicateurs, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale, comme l'amorce de tout propos de plaidoyer avec quelconque interlocuteur.

Ce qui dégage un premier axe de communication et de plaidoyer : un axe de diagnostic par les chiffres.

1^{er} Axe : «Rectification/clarification du diagnostic et du vécu vrai»

Par une démarche de rectification, annoncée comme telle, cet axe visera à parler vrai de la situation et à donner à voir la réalité vécue réellement sur le terrain par la jeune fille rurale et par le monde de l'éducation et de la formation dans les campagnes. Cela concernera :

- ⇒ Statistiques, chiffres, indicateurs, cartes scolaires, infrastructures, encadrement...
- ⇒ L'itinéraire/carrière éducationnelle typique d'une élève du rural (récits de vie, témoignages singuliers ou extrêmes sur les déficits, les échecs, les obstacles de toutes sortes...)
- ⇒ Les tendances du futur, les différents scénarii d'évolution, de réalisation des objectifs initialement amorcés ou visés par la décennie de l'éducation (exercices de prospective/simulation à l'échelle nationale, régionale et locale).

Cet axe de rectification/clarification, dont la démarche de déploiement empruntera forcément une approche alarmiste ou pour le moins interpellatrice, cherchera à mettre de l'avant un diagnostic sans concessions au regard des droits fondamentaux de la citoyenne marocaine vivant en milieu rural : "**le droit de la jeune fille rurale au baccalauréat**", "**le droit de la jeune fille rurale à l'université**".

Ces droits ne devant pas bien entendu être revendiqués en ignorant la "**qualité de la formation**" et les "légitimes ambitions de performance et de réalisation de soi" que la jeune fille rurale peut espérer réaliser au moyen d'une telle formation/éducation.

2^{ème} Axe : Mise en avant des résultats obtenus par le CSSF : une réponse non institutionnelle limitée mais initiatrice de pistes de solutions citoyennes autogérées par les concernés (filles, parents, ONG locales...)

Cet axe devra faire le contraste positif entre l'ampleur de la tâche et l'engagement réel, persévérant et confiant des concernés sur le terrain dont le CSSF, mais, avec, en tête, les jeunes filles rurales elles-mêmes, soutenues localement par leurs parents et des ONG locales.

L'axe devra donner à voir que l'ampleur du problème n'exclut pas l'obtention de résultats tangibles et concrets (notamment par les foyers/internats), à l'échelle locale en premier qui est l'échelle décisive pour espérer faire incliner positivement les chiffres, indicateurs et le vécu de tous les jours des concernées et de leurs proches.

C'est donc avec cet axe que le CSSF mettra de l'avant ses réalisations (centres ou foyers, financements, partenariats locaux et internationaux, plaidoyers nationaux et locaux, événementiels...) pour attester, par des cas porteurs, voire exceptionnels ou emblématiques, de :

- ⇒ L'inclinaison positive des indicateurs (dans les localités investies par le CSSF ou par des associations similaires)
- ⇒ L'influence sur la carrière moyenne d'une élève ("success stories", d'élèves ou/et de parents...)
- ⇒ Cas de jeunes filles "sauvées" par le CSSF : nombre, localités, foyers et leurs capacités et évolution, impacts sur les familles, sur d'autres indicateurs (comme le mariage, le niveau de vie, l'économie locale...)
- ⇒ Témoignages éclatants et encourageants :
 - De parents
 - D'enseignants

- D'ONG
- D'autorités locales
- De soutiens étrangers
- De soutiens de médias...

Cet axe devra veiller à mettre davantage en avant (dans les propos, les témoignages, les exemples) les populations concernées (élèves, parents, ONG locales, communautés, autorités locales, relais institutionnels locaux) que le CSSF lui-même.

Cette approche vise à mettre en exergue la volonté des concernés, directement sur le terrain, de s'auto prendre en charge, ce qui revient à dire que **ce sont les concernés qui interpellent directement et mettent au défi la solidarité des autres**, ceux que le CSSF sollicite par le plaidoyer. Le CSSF est, dans cette communication ou plaidoyer, l'initiateur, le "maître de cérémonie", l'"animateur" du débat entre les communautés sur le terrain et ceux et celles qui, à un niveau ou à un autre, ont l'obligation (légale ou citoyenne), de faire preuve d'appui et de solidarité (institutions nationales, administrations nationales, régionales ou locales, grandes ONG, bailleurs de fonds, mécènes.... Bénévoles...).

C'est donc avec cet axe que le CSSF pourrait étaler ses objectifs, ses réalisations, ses programmes, ses plans d'avenir, etc. Mais, dans l'optique de laisser davantage le terrain, c'est-à-dire les concernés, parler pour le CSSF et exposer ses réalisations et ambitions.

D'où un troisième axe, qui est en fait l'axe central de ce plaidoyer et de sa stratégie de communication : l'axe de "l'auto plaidoyer".

3^{ème} Axe : «L'Auto plaidoyer»

En fait, les deux précédents axes sont déployés pour soutenir ce troisième, pour lui préparer le terrain en quelque sorte, et pour en assurer l'impact et les chances d'impressionner et de convaincre.

Autrement dit, la stratégie de communication/plaidoyer repose fondamentalement sur cet axe. L'axe qui donne la parole aux concernées, seules capables de parler vrai, tant du problème que des pistes de solutions prônées par le CSSF, puisqu'elles sont les actrices et les premières concernées dans cette réalité d'exclusion de la jeune fille rurale du collège, du lycée et, partant, de l'université.

Cet auto plaidoyer devra utiliser un outil : une **association organisée des bénéficiaires des actions du CSSF**, de préférence des "aînées", c'est-à-dire, des ex-résidentes des foyers CSSF qui ont réussi à s'arrimer définitivement au processus de poursuite des études (lycée après le collège ou l'université après le bac) ou qui ont pu rejoindre la vie active, un diplôme du secondaire en poche grâce, opportunément, à cette action de soutien du CSSF.

Organisées en tant que tels, ces porte-parole du terrain, c'est-à-dire, de la jeune fille rurale marocaine aux prises avec son exclusion du système éducatif au niveau du secondaire et de l'université, auront tout pour elles, tant pour crédibiliser les contenus des deux précédents axes, que pour interpeller efficacement et profondément les cibles de ce plaidoyer (parents d'autres jeunes filles compris).

L'auto plaidoyer reposera sur deux types d'action :

- ⇒ Des visites de type relations publiques en direction de toute cible du plaidoyer (institutions constitutionnelles, organisations de masse, ONG, médias, administrations nationales, provinciales et locales, corps des élus, agences de développement nationales, bilatérales et multilatérales, mécènes, regroupements ou associations

communautaires, associations de parents, regroupements syndicaux et corporatistes, notamment de l'enseignement, associations locales de développement...).

⇒ Des événementiels de type mobilisation sociale, par le moyen du spectacle, de la prestation publique, et de la médiatisation grand public. Événementiels organisés et animés par les collégiennes (et lycéennes) rurales (ou ex collégiennes et lycéennes), sous la houlette de leur association (assistée par le CSSF).

- **Canaux et supports communicationnels de la stratégie**

De ces trois axes de communication, délimités, à la base, par notre référentiel de messages (avec son approche interpellatrice et sa démarche de «face to face») découle un dispositif de supports qui, en conséquence, privilégiera des canaux et des supports de communication interpersonnelle (entretiens individuels et de groupe) et de communication rapprochée (réunion, meeting, portes ouvertes, etc.)

Dans ce cas, il est évident que les médias, par exemple, seront investis comme des canaux d'appoint à des formes de communication directe et rapprochée qui empruntera, elle, les canaux de type relations publiques : réunion institutionnelle, réunion communautaire ou associative, visite guidée ou regroupement collectif à forme conventionnelle (spectacle, foire, fête, compétition, meeting thématique...)

Ceci dit, les trois axes, dont le 3^{ème} est le central ou l'axe stratégique, ainsi que leurs blocs d'activités respectifs, devront être déployés au moyen d'un arsenal de supports communicationnels de base et d'un référentiel de messages et d'argumentaires précis, centré fondamentalement sur la dimension du diagnostic et du vécu, c'est-à-dire, les statistiques et les récits de vie et témoignages. On préférera toujours un témoignage, un récit ou une visite de terrain à un slogan ou à une formule.

Ceci est la démarche de proximité -en termes de communication- qu'il nous faut garder présente dans toute prestation de plaidoyer ou de communication. D'où l'importance de certains supports et de leurs contenus, des supports visant une communication interpersonnelle ou diverses formes de communication rapprochée et de type relations publiques (RP).

1. Support central dans la stratégie : La visite/entretien/réunion de RP et plaidoyer

Il s'agit ici, exclusivement, de la démarche de plaidoyer qu'effectuera l'association des collégiennes rurales (et de leurs aînées, selon les cas) à des fins de plaidoyer auprès de différents acteurs, partenaires de soutien potentiels, à l'échelle nationale, régionale, provinciale et locale.

En clair, cette délégation des concernées (à travers tout le Maroc rural) se déplacera pour aller au devant de cibles choisies selon leur importance dans le projet national, régional ou local, de favoriser le sort de la jeune fille rurale sur le plan du droit à l'enseignement collégial et au-delà, à un **enseignement accessible, ouvert, soutenu, assisté, conséquent et de qualité**.

Ces cibles de plaidoyer et de RP vont de la présidence du Parlement, de la Primature jusqu'aux bureaux d'ONG locales, en passant par les bureaux élus des collectivités locales, un caïdat, une wilaya ou une délégation régionale d'un ministère.

À des fins de communication sous le mode impératif ou d'interpellation, cette opération sera donc baptisée du chiffre le plus significatif du grave déficit vécu par la fille rurale éligible normalement à l'enseignement collégial : 16,3% de scolarisées au collégial, c'est-à-dire l'approche de contenu communicationnel, que nous avons intitulée : "16 minutes pour convaincre". Cette **"opération 16 minutes pour convaincre"**, comme support de communication, par entretien individuel (face à un interlocuteur de marque) ou par animation de groupe (réunion avec un staff), devra ainsi employer les contenus du diagnostic

soulignés dans notre 1^{er} axe de plaidoyer (axe dit de "rectification/clarification du diagnostic et de vécu vrai").

Par le fait même que les auteures de cette action sont elles-mêmes les concernées et celles qui vivent (ou ont vécu) le déficit en question, la séance d'entretien et de plaidoyer/communication se prêtera largement et directement au 2^{ème} axe, l'axe dit de "mise en avant des résultats obtenus par le CSSF et de la réponse citoyenne des concernés sur le terrain" (l'expérience des foyers/internats, notamment).

Quant au 3^{ème} axe, il sera déployé en force par ce même support, ces visites de "déléguées" de la jeune fille rurale marocaine aux prises avec les graves et discriminatoires déficits du système éducatif national tant à l'égard des filles que des garçons d'ailleurs, ce qui doit être souligné aussi à l'occasion, conformément aux objectifs du CSSF.

Durant ces séances de plaidoyer, cette délégation personnifiera donc, on ne peut plus directement et plus réellement, les populations concernées, mais s'appuiera sur des outils qu'elle utilisera durant ces entretiens avec ses interlocuteurs, cibles de cet exercice physique (face à face) de plaidoyer.

Ces outils auront comme contenus ceux à développer dans les 1^{er} et 2^{ème} axe du plaidoyer, c'est-à-dire la dimension de rectification du diagnostic et de la réalité vécue ainsi que la dimension des réalisations obtenues sur le terrain par les concernées avec l'appui et les initiatives encadrantes du CSSF.

Avec comme annonce, "16 minutes pour convaincre", présentée ainsi, en toute franchise et transparence, dès le début de la rencontre RP/plaidoyer avec les interlocuteurs des déléguées de la collégienne rurale, militantes pour leurs congénères encore exclues du système ou menacées d'en être exclues, ces militantes proposeront, selon les cas de figure, soit la totalité, soit une partie d'un attirail de supports de communication et de plaidoyer (en plus de leurs adresses verbales).

2. Supports d'appoint à la communication interpersonnelle

Comme on l'a souligné, l'action majeure qu'est la rencontre physique d'une délégation de concernées avec leurs cibles de PCMS, doit être soutenue par des matériels de communication développant les contenus des deux premiers axes de notre stratégie :

⇒ **Fiche d'argumentaire** ciblé sur les décideurs et bailleurs de fonds

Il s'agit d'un texte qui restitue, pour l'essentiel, la substance du référentiel de messages de notre stratégie avec l'approche interpellatrice et la démarche de communication directe et impérative qui la caractérisent. Cette synthèse de plaidoyer, qui peut être déclinée, à l'occasion, en conférence ou exposé (visuel en P.Point) est un cadrage de référence pour le propos qu'il faudra développer, par exemple, lors d'une rencontre «face to face» avec une cible (un décideur ou une assemblée d'alliés potentiels)⁵. Comme elle peut servir à constituer un dossier d'information et de référence pour un participant ou un journaliste à l'occasion d'un colloque, séminaire ou journée ayant pour thème la problématique de la scolarisation de la fille rurale.

Cet argumentaire résumé ainsi servira aussi de cadre de référence pour l'élaboration des contenus des autres supports de notre stratégie.

⇒ **Journées/réunions de plaidoyer** ciblant décideurs, bailleurs de fonds et alliés potentiels sur le terrain

Ce support, qui est lui aussi un support de proximité et de communication directe, est à envisager dans le cas de grands rendez-vous de plaidoyer, de

⁵ Fiche d'argumentaire dont nous avons déjà exposé l'essentiel à propos du référentiel de messages de cette stratégie et qui, en tant que telle, est insérée en annexe.

communication et de mobilisation sociale. Les cibles peuvent, à une échelle nationale, régionale ou locale, être des décideurs institutionnels, des bailleurs de fonds, des acteurs associatifs, des communautés (communauté d'une localité, communauté d'un secteur d'activité ou d'une profession...). Dépendant de la cible et de l'échelle territoriale ou sectorielle envisagée, ces journées PCMS, auront des objectifs précis, en plus de l'objectif global de convaincre et de faire adhérer à la cause de la scolarisation de l'adolescente rurale, comme :

- Une levée de fonds
- L'aboutissement à la signature d'un partenariat
- La construction d'un réseautage ou d'un rouage de coordination, d'exécution ou de suivi/évaluation
- Une mobilisation spécifique d'énergies pour une activité circonscrite
- L'élaboration de projets d'action ou de réalisations

Il est évident que ces journées (nationales, régionales ou locales) permettront du coup des actions médiatiques selon le plan de communication qui devra nécessairement encadrer ces journées. (Confère en annexe, à titre d'exemple, le plan de la journée nationale de plaidoyer du 6 juillet 2007).

Cependant, on pourrait recommander ici, que le contenu de ce support (journées de PCMS), devrait, grosso modo, être partagé, à égalité, entre une partie réservée à l'argumentaire de cette stratégie et une autre réservée à l'identification de la situation/diagnostic prévalant à l'échelle concernée (nationale, régionale, locale) et des actions et objectifs à prendre en charge, à l'avenir, avec l'engagement des participants à la journée.

⇒ Une **chemise – dossier**

Un support d'identification assez permanent, consignait de manière visuelle et harmonieuse les principaux repères du plan de communication de cette stratégie qui est centrée sur «le droit de la jeune fille rurale au Bac» et autres déclinaisons

qui découlent de ce slogan – phare et qu'on retrouve dans la fiche d'argumentaire que cette chemise contiendra le plus souvent, avec d'autres matériels, selon le type d'occasion ou de l'action envisagée. Selon la conception qui sera retenue à l'essai, contenu et forme de cette chemise dossier pourront retenir des éléments de la chemise – dossier actuelle du CSSF, avec d'autres éléments de la fiche d'argumentaire, des iconographies, des dispositions légales nationales ou internationales relatives au droit de la fille à l'éducation...

⇒ Une **affiche Phare**

Il s'agit d'une affiche centrée par le contenu et la forme sur le slogan du «droit de la fille rurale au Bac» et sur l'opération «16 minutes pour vous convaincre» qui la supporte. Affiche destinée à occuper des espaces institutionnels protégés abritant les activités des alliés potentiels ou espaces stratégiques pour la cause de l'éducation complète de cette population cible : départements, administrations, locaux d'autorités, foyers féminins, locaux d'associations, écoles, collèges et lycées (à l'échelle nationale), locaux de bailleurs de fonds nationaux, étrangers et internationaux...

Cette affiche – phare pourra ainsi être utilisée comme matériel offert à l'occasion de rencontres, d'entrevues, de colloques, de séminaires en liaison avec la thématique de la stratégie.

⇒ Une **brochure**

Une brochure très explicite et imagée sur le premier axe (diagnostic rectifié, vécu des déficits) et sur le 2^{ème} axe (expériences conséquentes d'auto prise en charge, comme les foyers initiés et soutenus par le CSSF). Support à négocier comme partenariat avec un bailleur étranger ou un éditeur national (public ou privé).

⇒ Un «**flyer**» (ou affichette)

Un « flyer » qui sert comme synthèse réduite du contenu de l'affiche – phare, destiné à une distribution plus large, à l'occasion de rencontres comme à l'occasion de regroupements publics sans nécessaire liaison avec les opérations propres à cette stratégie et à son plan d'action : foires régionales et nationales, à l'occasion de festivals locaux ou nationaux où à toute autre occasion offrant une similaire opportunité de sensibiliser un grand public d'anonymes, dans le monde urbain comme dans les chefs-lieux du monde rural. Ce support pourra aussi bien entendu supporter une action de communication interpersonnelle ou rapprochée (entrevues, réunions, soirées...)

⇒ Un **autocollant**

Un autocollant ciblant le même grand public que le flyer, mais réduit, dans son contenu, à juste le slogan – phare : «Droit de la jeune fille rurale au Bac». Ce support ciblant le grand public (anonyme dont notamment les automobilistes et les véhicules de transport public) pourra appuyer aussi les actions de communication interpersonnelle (individuelle ou de groupe)

⇒ Une **vidéo**

Une vidéo de 12 minutes, de même contenu que la brochure mais plus étendue sur l'aspect du vécu par les filles sur le terrain et les témoignages. Support à négocier en cas de besoin comme partenariat avec un opérateur TV (du pôle public) et qui pourrait être utilisé à l'occasion d'activités ciblées comme les journées de plaidoyer.

⇒ Un **album photo**

Un album photo donnant à voir les bénéficiaires des foyers CSSF, leurs foyers et la vie en ces derniers, (photos à réaliser par un photographe de renom ou une femme photographe). Cet album ciblera, à titre d'offre, des publics spécifiques comme des partenaires étrangers ou visiteurs du CSSF.

3. Supports à rayonnement spécifique, autonome sans appui de communication interpersonnelle

Avec donc comme contenu, les deux premiers axes de notre plaidoyer (le 3^{ème} étant l'action même de visites/rencontres de plaidoyer munie de tels supports), la démarche de notre stratégie adjoindra d'autres supports à cette activité, destinés à en amplifier l'impact dans les médias, auprès des publics de ces médias comme auprès de certains publics bien spécifiques. Au minimum, ces supports seront :

- Un **spot radio**
- Un **spot TV**

Ces deux supports devraient de préférence être conçus à partir d'un récit de vie (exemple : le cas d'une jeune fille de Aït Aâtab qui sortait chaque matin de son douar pour pleurer son sort sur ses cahiers de l'année scolaire précédente, avant de pouvoir être sauvée par l'expérience in situ du CSSF et rejoindre le collégial).

⇒ Un **mailing de réseautage et d'information**

Un mailing de réseautage et d'information régulière du maximum de **femmes journalistes** dans tous les médias marocains, sur le problème et les activités des foyers CSSF et les réalisations/projets de ce dernier (sous forme de lettre régulière d'information sur ce chantier déficitaire du système éducatif national). Cela nécessitera une personne à plein temps de l'équipe CSSF ou de l'association des collégiennes rurales.

⇒ Une **lettre d'information**

Une lettre d'information de même nature pour les **correspondants locaux ou régionaux** des médias nationaux (écrits et audiovisuels). Deuxième tâche pour la même personne en charge d'élaborer et de diffuser ces deux supports.

⇒ Une **exposition photos itinérante**

Une exposition photos itinérante à longueur d'année dans les chefs-lieux ruraux et petits centres urbains adossés au monde rural. Photos sur la thématique du problème du collégial pour les filles rurales (portraits des bénéficiaires, foyers CSSF, activités de solidarité avec ces foyers, acteurs soutenant ces expériences, success stories..., chronique des actions de visites/entretiens/réunions de plaidoyers réalisées par l'association des collégiennes rurales...

⇒ L'organisation d'une **soirée annuelle de fin d'année scolaire**

L'organisation d'une **soirée annuelle de fin d'année scolaire dans chaque chef-lieu rural** abritant sur son territoire un foyer CSSF. Cette soirée (à impact direct localement) devrait chercher à être publicisée par des médias nationaux (radio locale ou régionale, magazine d'une chaîne TV publique nationale) et comporterait des expressions artistiques de scène conçues et animées par les collégiennes rurales de la localité et les environs : pièce de théâtre, chants, danse... Cette action, à préparer durant l'année scolaire, pourrait être sanctionnée par une évaluation finale (par un jury de professionnels de ces arts choisi par le CSSF) qui sélectionnera les meilleures œuvres pouvant constituer une **soirée à organiser à l'échelle nationale dans une des grandes villes du pays** et à retransmettre en direct sur les ondes d'une chaîne TV du pôle public.

Ces soirées, les locales, comme la finale nationale, auront, dans leurs contenus, des supports de plaidoyer et de communication sur la thématique de l'enseignement collégial des filles rurales : pièce de théâtre, saynètes, chansons, la vidéo déjà décrite, des témoignages de bénéficiaires, de parents et d'alliés... Ces soirées de spectacles pourraient dans, la mesure du possible, intégrer des prestations ou présences symboliques de **troupes de cavalières ("tbourida" ou « fantasia »)** qui sont de plus en plus présentes dans les festivités et les festivals spécialisés, notamment dans les régions de Chaouia, Doukkala, Abda= et pays Zemmour. ⁶

4. Supports spéciaux et à objectifs limités

Enfin, dans cette panoplie de supports et de prestations publiques destinés à amplifier la démarche de plaidoyer par la communication médiatique et certains types de prestations en public, on pourrait ajouter deux autres activités, une qui est ponctuelle et limitée dans le temps, mais à effet politique et médiatique majeur et structurant pour l'ensemble du projet et la deuxième à effet politique et médiatique ciblé et récurrent à l'échelle locale.

⇒ La première étant une **"Note au gouvernement"** qu'il s'agira d'introduire à un conseil de gouvernement par un des ministres concernés par cette thématique (ou conjointement par plusieurs ministres : éducation, solidarité, famille...). Il reviendra au CSSF d'en faire le plaidoyer auprès du (ou des) ministre (s) concerné (s) et, bien entendu, d'en produire l'essentiel du contenu.

⁶ Ces cavalières, symbole de la femme rurale conquérante du monde exclusiviste masculin, peuvent même aider à l'impact des visites de plaidoyer, en accompagnant/escortant, en cas de lieux qui s'y prêtent, l'association des collégiennes rurales quand ses membres se déplacent chez une autorité provinciale ou locale, par exemple. Un aspect de "cortège" ou « parade » à impact médiatique et populaire évident et garanti.

⇒ La deuxième étant une **opération de jumelage/parrainage entre la Mairie d'une grande ville et un foyer de collégiennes rurales**, dans le but de créer des lieux de solidarité agissante entre le monde urbain et le monde rural sur cette thématique. Cette approche de jumelage peut être étendue à l'ensemble du système éducatif, en suscitant des jumelages entre un collège urbain et un collège rural déficitaire en recrutement des jeunes filles... On peut étendre cette démarche à plusieurs types d'acteurs (entre collégiennes urbaines et collégiennes rurales, entre établissements scolaires des deux mondes etc.)... L'essentiel étant de nouer des relations de solidarité entre des acteurs du monde urbain (communes, académies, collèges, lycées, ONG, mairies, associations de quartier...) et des militants et militantes de la cause de la collégienne rurale.

Les étapes opérationnelles

(Calendrier des activités en amont de la mise en œuvre du plan d'action du PCMS)

Avant de détailler le plan d'action de cette stratégie, on pourrait retenir comme grandes étapes opérationnelles à déployer une fois cette stratégie adoptée, trois étapes préliminaires :

1^{ère} étape

Construire l'argumentaire chiffré de référence et l'argumentaire de témoignages du vécu vrai et du réalisé par le CSSF

- ⇒ Textes CSSF et autres
- ⇒ Statistiques et indicateurs
- ⇒ Bilans du CSSF
- ⇒ Repérage/collecte de témoignages (photos et vidéo)
- ⇒ Brainstorming CSSF de délimitation du référentiel

2^{ème} étape

Création de l'association des collégiennes rurales et la structuration de son mandat et de ses tâches

- ⇒ Repérage/identification du membership
- ⇒ Formation sur les techniques de communication, du plaidoyer, sur la stratégie, son référentiel et ses axes d'activités
- ⇒ Élaboration du plan d'activités à court, moyen et long terme.

3^{ème} étape

Première planification des activités de type relations publiques (visites de plaidoyer, 1^{ère} journée nationale de plaidoyer) et listing des cibles, contacts et rouages à investir :

- ⇒ Listing pour visites
- ⇒ Listing pour mailings
- ⇒ Listing pour courriers administratifs destinés à produire des décisions (gouvernement, administrations, médias...)
- ⇒ Listing d'associations locales, alliés potentiels sur le terrain des anciens et futurs espaces investis par le CSSF et ses initiatives
- ⇒ Programme de la 1^{ère} journée nationale de plaidoyer.

4^{ème} étape

Mise en œuvre du plan d'action du PCMS

- ⇒ Adoption de la stratégie finale
- ⇒ Organisation de la première journée de plaidoyer (6 juillet 2007)
- ⇒ Lancement de la conception et de la confection des supports
- ⇒ Programmation des activités prévues par le plan d'action de la stratégie

Plan d'action de la stratégie PCMS

Le terme de cette stratégie PCMS a été limité à 12 mois, de juin 2007 à juin 2008. En fait, il s'agit là d'un terme exceptionnel pour le lancement de tous ses blocs d'activités dans la perspective d'en ancrer, à moyen terme (2008-2010), sur le terrain, des activités régulières en fonction du feedback et initiatives d'engagements que ce lancement d'une année aura suscité, animé et accumulé. En fonction aussi de l'évaluation qu'on aura faite de cette stratégie d'une année d'activités, somme toute, initiatrices de la composante PCMS relative aux objectifs à long terme du CSSF.

Autrement dit, ce terme d'une année concerne précisément le plan d'installation de cette stratégie sur le terrain, avec l'objectif, à court terme d'une année, d'en amplifier les actions et d'en consolider les types d'activités pour les rendre régulières, bien fréquentes et bien programmées dans les agendas et prestations des acteurs concernés, au bout de 3 à 4 années de déploiement.

À des fins d'illustration de cette tactique d'action ou de mise en œuvre de notre stratégie, on évoquera le cas de l'association des rurales porteuses du PCMS.

Ce plan d'action d'une année s'emploiera à favoriser/cadrer la création de cette association, la formation de ses membres en techniques de plaidoyer et de communication et à la mise à l'épreuve de leurs premières expériences d'action sur le terrain, de coordination et d'évaluation de leurs interventions individuelles et collectives. Les premières expériences seront nécessairement parrainées, ou pour le moins accompagnées, par les cadres du CSSF aguerris en la matière.

Par la suite, il s'agira pour cette association de préparer son propre plan d'action, d'organiser ses activités, de générer autour d'elle des synergies et des initiatives locales d'organisation (création d'associations de collégiennes dans multiples localités ciblées), d'activités, de partenariats,

etc. Une perspective de maturation qui pourrait donc se dérouler sur un moyen terme de trois ans (2008-2010).

Comme il est évident que les activités de cette stratégie à court terme de 12 mois, ne pourront qu'amorcer les objectifs du plaidoyer, de la communication et de la mobilisation sociale, les premiers fruits ou réalisations ne pourront devenir palpables et évaluables qu'au bout d'un certain temps, au-delà d'une année en l'occurrence.

C'est donc avec une telle perspective, un court terme d'une année qui détermine la suite, c'est-à-dire un terme de trois ans, qu'il faudra envisager les composantes du plan d'action ci-après.

Composantes du Plan D'Action

1. Référentiel

Comme il a été précisé dans l'exposé de notre stratégie (*récapitulé dans le point 6, page 13 de ce document*), le référentiel de messages est délimité par l'argumentaire de plaidoyer qui est construit sur les trois axes de notre stratégie (*confère en annexe la fiche de cet argumentaire en intégral*).

Néanmoins, ce référentiel se déclinera, en termes de messages, à partir du slogan phare de la stratégie centré sur le concept du droit : **« Droit de la jeune fille rurale au Bac »**.

Ce référentiel se déclinera également du slogan subsidiaire de la stratégie qui met en avant la prise de parole par les concernées afin de convaincre l'interlocuteur du grave déficit de l'éducation des jeunes filles rurales : **« 18 minutes pour vous convaincre! »**.

Le premier slogan, slogan-phare de la stratégie PCMS, présidera à toutes les prestations communicationnelles et de plaidoyer de toute la campagne à court terme (stratégie d'une année) et à moyen terme (seconde stratégie de trois à quatre années qui sera arrêtée après évaluation de la première). Tandis que le second slogan, il marque le

choix de confier l'essentiel de la stratégie aux populations concernées (filles, parents, leurs divers alliés locaux) et ouvrira un registre de référentiel de messages par lequel ces populations, et notamment l'association (ou les associations) des collégiennes et ex collégiennes rurales, tenteront de convaincre : en apportant des témoignages directes sur leur vécu déficitaire en matière d'éducation, en donnant à voir la réalité sur leur terrain et en démontrant l'efficience pour elles et leurs carrières d'initiatives du type de celles prises par le CSSF et ses divers partenaires.

Sous réserve de brainstormings à venir parmi ces porteuses du PCMS, avec notamment les membres du CSSF, voici, à titre indicatif, des exemples de propos et de messages qui nourriront le référentiel qui devra être livré à ce niveau par les concernées elles-mêmes :

- ✓ **« Nous voulons participer au développement de notre pays**
- ✓ *Nous voulons relever ses défis d'avenir*
- ✓ *Nous voulons être de tous ses combats contre la pauvreté et l'ignorance et pour la démocratie, l'équité, la bonne gouvernance et la citoyenneté responsable et productive*
- ✓ *Nous voulons peupler nos campagnes (notre milieu naturel de richesses et de valeurs) en tant que : puéricultrices, institutrices, infirmières, assistantes sociales, ingénieures, vétérinaires, agronomes, environnementalistes, entrepreneuses, agricultrices modernes....*
- ✓ *Nous voulons prendre part au rajeunissement des élites locales et régionales du Maroc de demain*
- ✓ *Nous voulons être la «petite fille rurale» scolarisée pour qu'elle embrasse tous les métiers et professions auxquels elle peut rêver ou aspirer, grâce à un parcours scolaire sans limites, sauf celles qui lui sont siennes. Que l'offre d'éducation lui soit garantie sans limites (comme il en est pour sa consœur de la ville)*
- ✓ *Nous ne voulons pas finir des «SDF» de l'éducation... des «Sans Diplôme Fiable»*
- ✓ *Trop souvent, le collège nous est inaccessible parce qu'il est loin géographiquement*
- ✓ *Trop souvent, le collège nous est inaccessible parce que tout simplement il n'existe pas aux environs de nos douars et villages*
- ✓ *Trop souvent, **le collège nous est inaccessible parce que l'internat n'y existe pas***

- ✓ *Trop souvent, le collège nous est inaccessible parce que les frais qu'il induit pour nos parents sont exorbitants*
- ✓ *Trop souvent, le collège nous est inaccessible parce qu'il y manque le soutien, l'assistance et la surveillance qui nous y rassureraient et rassureraient nos parents*
- Pourtant...le collège est la première marche incontournable pour nos ambitions légitimes***
- ✓ *Pour sortir de l'ignorance*
- ✓ ***Pour bâtir et compléter notre dignité et notre personnalité durant l'âge de l'adolescence***
- ✓ ***Pour s'insérer dans la vie active, moderne et utile pour notre pays, nos familles et nos communautés***

- ✓ ***Des solutions existent, des promesses d'avenir existent... Le CSSF et ses divers partenaires en ont donné la preuve dans plus de 30 localités rurales... »***
- ✓

Comme on le voit, ce référentiel, pris en charge par les concernées elles-mêmes (ce que recommande le 3^{ème} axe de notre stratégie), développe ainsi notre 1^{er} axe relatif à la situation réellement vécue par la jeune fille rurale sur le terrain (offre éducative et obstacles lourds dans l'environnement rural), avant de promouvoir les initiatives communautaires et associatives dont l'initiative phare du CSSF, au nom duquel cette campagne de PCMS est conduite, ce qui développe le 2^{ème} axe de notre stratégie.

2. Cibles

○ *Au niveau national*

- ✓ Membres du Gouvernement et administrations centrales
- ✓ Décideurs et leaders politiques
- ✓ Représentants de partenaires onusiens, d'ONG internationales et de chancelleries
- ✓ Responsables de grandes ONG nationales

- ✓ Responsables centraux des médias nationaux et représentants accrédités de médias étrangers
- ✓ **Grand public**

○ *Au niveau régional et provincial*

- ✓ Autorités (Wali, Gouverneur, Pacha...)
- ✓ Académies du Ministère de l'éducation
- ✓ Délégués régionaux et provinciaux de départements ministériels
- ✓ Corps des élus (assemblées, bureaux...)
- ✓ ONG régionales et Mécènes
- ✓ Foyers sociaux et structures similaires
- ✓ Correspondants régionaux des médias nationaux et médias régionaux
- ✓ **Grand public**

○ *Au niveau local*

- ✓ Autorités (Caïd, Chef de Cercle...)
- ✓ Élus locaux (communes)
- ✓ Directeurs de structures d'éducation et de formation
- ✓ Foyers sociaux et structures similaires
- ✓ Associations locales
- ✓ Leaders locaux (Fquih, Mécène...)
- ✓ Correspondants locaux de médias nationaux ou régionaux
- ✓ **Grand public** (Communautés)

La dimension « Mobilisation Sociale » de notre stratégie est visée par l'ensemble des activités retenues.

Cependant, avec la cible « Grand public » et les actions qui la concernent, cette dimension prend toute sa mesure.

3. Canaux et types de communication

○ Médias

- ✓ Chaînes de la radio SNRT au niveau national et régional (arabe classique, arabe dialectal, amazigh, français)
- ✓ Chaîne Radio 2M
- ✓ Chaînes des radios privées, nationales, régionales et thématiques
- ✓ 1^{ère} Chaîne TV de la SNRT
- ✓ 4^{ème} Chaîne TV de la SNRT
- ✓ Chaîne « Al Maghribia » de la SNRT
- ✓ TV 2M
- ✓ Quotidiens nationaux
- ✓ Périodiques nationaux
- ✓ Périodiques régionaux
- ✓ Journaux électroniques et portails nationaux
- ✓ Sites Web du CSSF et de ses partenaires (associations, bailleurs, administrations...)
- ✓ SMS

○ Hors Media

- ✓ Affichage
- ✓ Spectacle (arts de scène, procession, parade...)
- ✓ Compétition thématique (sport, concours...)
- ✓ Foire/Regroupements publics (festivals, moussems...)

○ Type Relations Publiques

- ✓ Communication interpersonnelle – CIP - (« Face to face »)
- ✓ Visites guidées
- ✓ Portes ouvertes
- ✓ Journées d'information et de sensibilisation
- ✓ Colloques, séminaires, congrès, assemblées...

4. **Rouages** (que les actes de plaidoyer et de communication devront investir et impliquer pour en garantir le rayonnement auprès de diverses cibles)

- Administrations centrales et leurs délégations périphériques
- Structures nationales, régionales et locales du corps des élus
- Bureaux/ Directions des ONG et Associations nationales, régionales et locales
- Directions et services des Médias
- Administrations et services des partenaires étrangers et internationaux

5. **Supports**

○ Supports Écrits/Imprimés

- ✓ Courriers administratifs (lettres, fiches, documentations...)
- ✓ Fiche d'argumentaire
- ✓ "Note au Gouvernement"

- ✓ Mailing
- ✓ Lettre d'information
- ✓ Articles et capsules pour sites Web
- ✓ Chemise – dossier
- ✓ Affiche Phare
- ✓ Brochure
- ✓ « Flyer » (ou affichette)
- ✓ Autocollant
- ✓ Banderoles

○ Supports Son

- ✓ Spot radio
- ✓ Émissions (à l'initiative des diffuseurs)

○ Supports Son et Image

- ✓ Spot TV
- ✓ Vidéo
- ✓ Émissions (à l'initiative des diffuseurs)

○ Supports Photo

- ✓ Album Photos
- ✓ Exposition itinérante de photos

○ Supports de Communication Interpersonnelle (CIP)

- ✓ Entrevue (individuelle ou de groupe)

- ✓ Séances de Focus Group (avec communautés ou groupes associatifs, par exemple)
- ✓ Conférence orale/Exposé sur écran (P.Point)
- ✓ Journée/Réunion/Regroupement de PCMS
- ✓ Soirée annuelle de fin d'année scolaire
- ✓ Cérémonie de jumelage/parrainage
- ✓ Cérémonie de signature de partenariat

Tableau de bord de la mise en œuvre
--

1. Calendrier d'élaboration des supports

A. Supports Media et Hors Media

Période Support	Jun 07	Juillet 07	Août 07	Septembre 07	Octobre 07	Novembre 07	Décembre 07
Courriers administratifs	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Fiche d'argumentaire	▲						
Note au Gouvernement						▲	
Mailing				▲			
Lettre d'information					▲		
Articles et capsules Web					▲		
Chemise de dossier		▲					
Affiche phare		▲					
Brochure				▲			
« Flyer »		▲					
Autocollant		▲					
Banderole		▲					
Spot Radio				▲			
Émissions Radio				▲			
Spot TV				▲			
Vidéo	▲						
Émissions TV				▲			
Album Photos		▲					
Exposition Photos				▲			

B. Supports de communication interpersonnelle (CIP)

Période /	Jun 07	Juillet 07	Août 07	Septembre 07	Octobre 07	Novembre 07	Décembre 07
Support							
Entrevue (individuelle et de groupe)	▲	▲		▲	▲	▲	▲
Séances de Focus Group				▲	▲	▲	▲
Conférence orale et Exposé sur écran		▲			▲	▲	▲
Journée/Réunion/ Regroupement de PCMS		▲		▲	▲	▲	▲
Soirée annuelle de fin d'année scolaire							Juin 2008
Cérémonie de jumelage et/ou de parrainage					▲	▲	▲
Cérémonie de signature de partenariat					▲	▲	▲

2. Chronogramme d'intervention des supports Media et Hors Media

(catégorisation des cibles)

o Au niveau national

C1. Membres du Gouvernement et administrations centrales

C2. Décideurs et leaders politiques

C3. Représentants de partenaires onusiens, d'ONG internationales et de chancelleries

C4. Responsables de grandes ONG nationales

C5. Responsables centraux des médias nationaux et représentants accrédités de médias étrangers

C6. Grand public

o Au niveau régional et provincial

C7. Autorités (Wali, Gouverneur, Pacha...)

C8. Académies du Ministère de l'éducation

C9. Délégués régionaux et provinciaux de départements ministériels

C10. Corps des élus (assemblées, bureaux...)

C11. ONG régionales et Mécènes

C12. Foyers sociaux et structures similaires

C13. Correspondants régionaux des médias nationaux et médias régionaux

C14. Grand public

o Au niveau local

C15. Autorités (Caïd, Chef de Cercle...)

C16. Élus locaux (communes)

C17. Directeurs de structures d'éducation et de formation

C18. Foyers sociaux et structures similaires

C19. Associations locales

C20. Leaders locaux (Fquih, Mécène...)

C21. Correspondants locaux de médias nationaux ou régionaux

C22. Grand public (Communautés)

2. Chronogramme d'intervention des supports Media & Hors Media

Support	Période/ Cible	c1	c2	c3	c4	c5	c6	c7	c8	c9	c10	c11	c12	c13	c14	c15	c16	c17	c18	c19	c20	c21	c22
1. Courriers administratifs	06.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑		↑	
2. Fiche d'argumentaire	06.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑		↑	
3. Note au Gouvernement	Octobre 07	↑																					
4. Mailing	09.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑			↑			↑		↑				↑		↑			
5. Lettre d'information	10.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑				↑		↑			
6. Articles et capsules Web	10.07/06.08			↑	↑	↑								↑									
7. Chemise de dossier	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
8. Affiche phare	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
9. Brochure	09.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
10. « Flyer »	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
11. Autocollant	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
12. Banderole	07.07/06.08						↑				↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑			↑
13. Spot Radio	09.07/06.08						↑								↑								
14. Émissions Radio	09.07/06.08						↑								↑								
15. Spot TV	09.07/06.08						↑								↑								
16. Vidéo	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑		↑	↑	↑			↑	↑	↑		↑			↑
17. Émissions TV	09.07/06.08						↑								↑								
18. Album Photos	07.07/06.08	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑		
19. Exposition Photos	09.07/06.08						↑		↑		↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑			↑

2. Budget

Support	Tâches	Coût forfaitaire	Coût à l'unité	Nombre de copies	Coût total
Courriers administratifs	Secrétariat	?			?
Fiche d'argumentaire	Secrétariat	?		?	?
Note au Gouvernement	Secrétariat	?			?
Mailing	Secrétariat	?			
Lettre d'information	Rédaction permanente/Tirage		?	?	?
Articles et capsules Web	Rédaction permanente	?			?
Chemise de dossier	Conception/Tirage		?	2000	?
Affiche phare	Conception/Tirage		?	5000	?
Brochure	Conception/Tirage		?	2000	?
« Flyer »	Conception/Tirage		?	10 000	?
Autocollant	Conception/Tirage		?	10 000	?
Banderole	Conception/Impression		?	?	?
Spot Radio	Conception/Diffusion		?	?	?
Émissions Radio	Conception/Diffusion	?	?		?
Spot TV	Conception/Diffusion		?	?	?
Vidéo	Conception/Montage	?	?	?	?
Émissions TV	Conception/Diffusion	?	?		?
Album Photos	Conception/Tirage		?	?	?
Exposition Photos	Conception/Diffusion itinérante				?
Entrevue (individuelle et de groupe)	Organisation/Déplacements	?	?		?
Séances de Focus Group	Organisation/Déplacements	?	?		?
Conférence orale et Exposé sur écran	Rédaction/Organisation	?	?		?
Journée/Réunion/Regroupement de PCMS	Organisation/Déplacements	?	?		?
Soirée annuelle de fin d'année scolaire	Organisation/Déplacements	?	?		?

Support	Tâches	Coût forfaitaire	Coût à l'unité	Nombre de copies	Coût total
Cérémonie de jumelage et/ou de parrainage	Organisation/Déplacements	?	?		?
Cérémonie de signature de partenariat	Organisation/Déplacements	?	?		?

Coût Global : ?

ANNEXES

Opération

« Droit de la jeune fille rurale au Baccalauréat »

***Argumentaire pour celles et ceux
qui veulent être convaincus (es) d'un réel ignoré ou minimisé***

L'inégalité des chances de développement et de bien être social, individuel et collectif, entre le Maroc urbain et le Maroc rural, est le chantier majeur qui est toujours ouvert depuis 50 ans d'indépendance devant tous les acteurs du pays. Malgré les indéniables efforts des pouvoirs publics et apports substantiels de la société civile, surtout depuis une dizaine d'années, le Maroc rural est encore aux prises avec des déficits décisifs pour l'avenir du pays, tout particulièrement en matière d'éducation et de formation, secteur-clé du développement durable, de l'avis de tous les théoriciens, experts et planificateurs du développement.

Or le pari sur ce secteur central de développement qu'est le système éducatif, ne peut être tenu uniquement sur ses offres de base, l'alphabétisation et le cycle primaire. Ses vraies potentialités de promotion de l'individu et de la collectivité, ne commencent qu'avec ses offres d'un enseignement collégial, d'un enseignement de qualification (à un métier) et d'un enseignement universitaire conséquent sur le marché du travail. Autrement dit, quelque performance de ce système, à l'enseigne de l'objectif du développement durable, ne saurait prétendre à un droit de cité que si elle concerne ces paliers, au moins celui de l'enseignement collégial qui concerne les âges de 10 à 14/15 ans.

Dans le cas du Maroc, cet enseignement collégial est non seulement fort déficitaire en milieu rural, mais il est quasi dramatique pour les filles rurales.

Trop souvent, sinon toujours, on n'ambitionne par le mot d'ordre « *scolarisation de la petite fille rurale* » que la conquête d'une alphabétisation primaire, que l'occupation plus ou moins éphémère d'un banc dans l'école primaire, sans réelle et persistante préoccupation pour les chances qu'aurait la bénéficiaire d'une inscription au primaire de parachever sa scolarisation décrétée obligatoire par le législateur et par la loi (jusqu'à l'âge de 15 ans révolus).⁷

Or, force est de constater que la plupart des projections, diagnostics et ambitions des moult réformes et discours critiques qui abordent depuis des décennies le système éducatif marocain, surtout pour ce qui concerne la femme, ne poussent pas leurs réflexions, inquiétudes, prospectives et objectifs jusqu'à ce seuil

⁷ Notamment la loi 04.00 et le discours royal de Septembre 2000.

légitime et naturel du droit de la jeune fille rurale au Baccalauréat, pas même au seuil de l'accès à l'enseignement collégial.

Autrement dit, la petite marocaine est pratiquement exclue du parcours scolaire qui doit aboutir normalement au Baccalauréat, voire à un diplôme universitaire.

Dans ce cas, une rurale qui finirait diplômée d'université serait une rare exception, sinon une inconnue, du moins pour les statistiques et analyses disponibles à ce jour.

Aucune statistique ne peut encore nous préciser combien parmi ces filles rurales scolarisées accèdent, au bout de ce parcours au baccalauréat, à l'université, encore moins le nombre de celles qui obtiennent un diplôme universitaire.

Mais déjà, les statistiques disponibles à ce jour nous donnent, par certains aspects, la mesure de cette sorte de fatalité qui frappe la jeune fille rurale désireuse d'aller au-delà du cycle primaire.

Alors que les 13 millions et demi de ruraux comptent une population de 10-14 ans quasi égale à sa similaire dans le monde urbain (respectivement 1 618 000 et 1 638 000), on relève que :

3- au niveau des effectifs dans le collégial public

- près d'un million (995 508) sont inscrits dans l'urbain
- moins d'un tiers de million (279 240) sont inscrits dans le rural

Des effectifs qui, en plus, représentent :

- une quasi parité entre garçons et filles dans l'urbain (475 144 filles pour 520 364 garçons)
- une grave marginalisation de la fille dans le rural (98 187 sur un total de 279 240)

4- au niveau de l'offre éducative, on relève que sur un total national de 27206 classes disponibles au pays, le monde rural ne dispose que de moins du quart (6427 classes contre 20 779 en milieu urbain).

Comment, dans ce cas, pouvons-nous parier valablement sur le système éducatif, en milieu urbain comme en milieu rural, pour espérer consolider irréversiblement ce levier critique de développement de nos différentes populations, l'urbaine comme la rurale, la masculine comme la féminine?

Ne faut-il pas, à présent, que nous nous désignons des objectifs qui soient à la mesure de ces déficits comme à la mesure des ambitions de nos populations, de nos filles rurales tout particulièrement? Comme leur ambition d'accéder au palier du baccalauréat?

L'aspiration au baccalauréat

N'est -il pas légitime et même naturel de s'interroger : pourquoi cette obligation faite par la loi à l'État, comme aux parents d'ailleurs, de scolariser leurs garçons et leurs filles jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, ne bénéficie ni de volontés ni de comportements conséquents de la part de nous tous, qu'on soit politicien ou bénévole associatif, éducateur ou mécène, administrateur ou élu, planificateur ou pédagogue...?

Pourquoi ignorer systématiquement l'ambition – légitimée, qui plus est, par la loi – des jeunes adolescentes de nos campagnes de bénéficier d'une éducation et d'une formation qui leur permettraient de prétendre à une vie active et productive une fois atteint l'âge légal de travailler?

Pourquoi refuserait-on à cette moitié de notre population active de participer, avec compétences acquises, au développement du pays, sous prétexte qu'il s'agit en l'occurrence de femmes et futures mères de famille nées dans les campagnes plutôt que dans les villes?

Pourquoi l'étape du baccalauréat, devenue de nos jours le minima indispensable pour survivre hors du gouffre de la précarité, du chômage et de l'exclusion, serait à ce point encore discriminatoire pour les jeunes filles de nos campagnes?

Le slogan, basique, assez vague, mais fort généreux certes, de la « *scolarisation de la petite fille rurale* », ne doit plus être l'arbre qui cache la forêt faite de ces interrogations qui portent sur l'avenir réel et à long terme de toute la population féminine marocaine, celle vivant dans le monde rural en particulier et, par conséquent, qui portent sur l'avenir de l'ensemble du pays et de ses projets de développement et de bien-être socio économique et culturel.

L'aspiration au développement du pays

D'autres interrogations sont tout autant ignorées : à quelle crédibilité pourrait prétendre un projet de développement du pays qui, de fait, assimile d'emblée l'idée - sorte de fatalité - que notre système éducatif n'est pas encore en mesure de promettre l'université à la jeune fille rurale?

- ✓ Pourquoi les planificateurs du développement, à l'échelle de l'État comme de la société civile, se refusent encore, comme par automutilation de leur vision et projets, de mettre en perspective dans leurs plans l'accès de la fille rurale à des emplois dont nos campagnes accusent des déficits parfois dramatiques : puéricultrice, institutrice, infirmière, assistante sociale, politique, élue locale, députée, médecin, ingénieur, vétérinaire, agronome, environnementaliste....?
- ✓ Pourquoi ne pensons-nous pas à la femme rurale dans nos débats nationaux sur le nécessaire renouvellement et rajeunissement de nos élites locales et régionales?
- ✓ Pourquoi ne parions-nous pas sur la femme rurale, avec l'éducation et la formation requises, pour réussir au mieux, dans son environnement local, le développement durable, adapté et de proximité que nous espérons tant pour mener de front le développement, la démocratie, l'équité, la responsabilisation du citoyen et de la citoyenne à l'endroit de la chose publique et à sa bonne gouvernance?
- ✓ Pourquoi ne faisons-nous pas de l'obtention du bac pour la femme rurale un objectif stratégique déterminant de manière décisive l'inclusion active et productive de la gent féminine dans l'effort global national?
- ✓ Quelle considération ou fausse considération obstrue notre vision à cet égard, nous empêche de voir et d'appréhender cette perspective, pourtant de bon sens?

Sont-ce nos diagnostics et nos statistiques, trop étriqués, peu audacieux, peu réalistes en fait, qui nous aveuglent à cet égard?

Ou n'est-ce, tout simplement, qu'une culture discriminatoire à la fois à l'endroit de la femme et du monde rural, qui, inconsciemment, peut-être, inspire nos réflexions et nos plans au profit exclusif, in fine, du monde urbain et au profit de la population masculine malgré toutes les récentes avancées de l'approche genre dans nos discours, nos textes et nos institutions...?

N'est-il pas temps de revoir nos visions et nos croyances, conscientes ou inconscientes, à propos de ce fossé de marginalisation que nous aggravons devant notre population féminine qui peuple nos campagnes?

N'est-il pas temps de scruter davantage et plus profondément nos chiffres, nos diagnostics, nos capacités, nos professions de foi et le réel vécu et l'avenir inévitable que vivent ces "SDF" de l'éducation : ces "Sans Diplôme Fiable" qui sont aussi des garçons, d'ailleurs?

L'aspiration au collégial : 1^{er} abri, 1^{ère} marche

Si tant est qu'on ait l'audace de réviser sa propre vision et ses intimes attentes du système éducatif public à l'endroit de la fille rurale, on admettrait aisément l'étape décisive que constituerait le cycle collégial dans le parcours d'une petite fille rurale scolarisée au primaire. Car nulle considération ne saurait lui interdire la légitime aspiration à parachever son éducation et sa formation, si elle le désire, jusqu'à ce qu'elle se donne les moyens qu'il faut pour s'insérer de la manière la plus productive et la plus digne qui soit dans la vie active du pays (bac, diplôme technique ou diplôme universitaire en poche).

Il est tout aussi évident que le cycle collégial (dont l'achèvement coïncide normalement avec l'âge de 15 ans révolus) est la première marche à monter pour qu'une telle aspiration légitime ait des chances de se réaliser dans nos

campagnes. Le collégial est le premier abri dans lequel repose l'avenir de la femme rurale marocaine, en attendant d'éclorre plus loin, plus tard, au profit de la bénéficiaire, de ses proches, de sa future progéniture, de sa localité, de sa région, de son pays et des générations futures qui vont peupler ce dernier dans les villes et dans les campagnes.

Garantir l'achèvement du cycle collégial à nos paysannes, filles de paysannes, est donc le socle de base sur lequel on pourrait bâtir solidement la démocratisation et l'équité de notre éducation, au-delà du slogan générique et initiatique qu'est "*la généralisation de l'enseignement*". Les ambitions de nos filles, en général, et de nos filles rurales en particulier, ne peuvent plus souffrir les limites de la scolarisation au primaire, elles veulent plus, elles veulent tout l'horizon que peut ouvrir notre système éducatif devant les fils et filles de cette nation.

Notre système, au bout de cinquante ans d'extension, de réformes, de défis relevés, peu ou prou, ne peut plus ignorer de telles légitimes aspirations. D'autant plus que notre système de gouvernance est plus ouvert que jamais à la solidarité, aux approches civiles et participatives, aux partenariats diversifiés et croisés (entre l'État et la société civile notamment)... Notre système éducatif peut compter, aujourd'hui plus que jamais, sur moult et divers appuis, accompagnements, soutiens, initiatives de la part d'innombrables acteurs et composantes de notre société.

C'est grâce à ce contexte de solidarité civique et en saisissant l'importance critique du collégial dans nos campagnes, que le CSSF a vu le jour et initié ou animé à ce jour, depuis près de dix ans, des projets et programmes destinés à bâtir pour l'élève rurale ce premier abri de son avenir qu'est la garantie (par le logement et différentes aides scolaires) de suivre et de parachever le cycle collégial là où elles vivent avec leurs parents et proches, dans l'environnement qui est le leur.

Celles parmi les bénéficiaires de ces projets qui ont pu pousser leurs parcours scolaires au-delà du collégial, ne sont pas les moindres témoins de la réussite et de la pertinence de cette approche. Une approche qui n'a pu aboutir et être

conséquence sur le terrain que grâce à son adoption par les parents, les enseignants, les communautés, les autorités et les associations qui vivent et côtoient au quotidien, sur le terrain, ces jeunes rurales. Leurs parents et leurs frères ont été très souvent les premiers porteurs de plaidoyer, aux côtés du CSSF et de ses partenaires associatifs locaux, pour faire émerger un foyer, pour convaincre un père récalcitrant, pour sensibiliser un élu ou une autorité...

L'aspiration à vous convaincre

Les initiatives entreprises par le CSSF sur le terrain, depuis près d'une dizaine d'années, afin d'augmenter les chances d'accès et de réussite des filles rurales dans le cycle collégial, sont orientées fondamentalement vers **l'objectif national de développer et d'améliorer l'offre éducative pour cette population**. Un objectif que le CSSF voudrait voir ériger en priorité nationale retenue par toutes les stratégies en présence dans le secteur de l'enseignement et de la formation. Que ces stratégies soient conduites par l'Etat ou par quelque intervenant institutionnel ou civil. Car, en dernière analyse, l'exclusion de la jeune fille rurale de son droit légitime de parachever le parcours scolaire obligatoire (jusqu'à la fin du cycle collégial) et d'aspirer, tout aussi légitimement, à décrocher son Baccalauréat et puis à entrer à l'université, est organiquement liée au volume et à la qualité de l'offre éducative dont le monde rural marocain hérite, bon an mal an... Une stratégie nationale ambitieuse, systématique et équitable, fait encore défaut à cet égard, au plan des infrastructures comme au plan de l'encadrement et des contenus qui soient de qualité et bien adaptés aux attentes et ambitions du monde rural et de son apport spécifique au développement du pays et l'émancipation productive de sa jeunesse au profit de l'ensemble de la société, ses hommes comme ses femmes.

L'initiative du CSSF de susciter des synergies locales pour offrir un abri (foyer ou internat) équipé et fonctionnel par divers aspects (cantine, bibliothèque, sécurité, appuis scolaires, activités de loisirs, équipements en TIC...), s'inscrit donc dans cet objectif global et stratégique. Elle est désormais réappropriée par les acteurs concernés sur le terrain, filles bénéficiaires en tête. Nul autre qu'elles-mêmes ne peut mieux illustrer et argumenter cette piste d'avenir ouverte dans certaines localités rurales devant leur aspiration d'acquérir le lot de connaissances et de formation pratique, requis par le Maroc moderne qui aspire au développement durable et à la démocratie promotionnelle de l'équité du genre.

Écoutez-les, laissez-vous convaincre par elles en premier!

Elles seules sont en mesure de donner vie aux chiffres et statistiques, les connus et les moins connus, qui concernent les performances réelles de notre école dans le monde rural. Elles seules, par leur vécu vrai, peuvent vous tracer les perspectives d'avenir qu'elles tiennent à entrevoir à travers le tableau noir qui occupe les murs de leurs classes.

Elles ont l'aspiration de vous convaincre afin de les soutenir à monter la marche du collégial.

Laissez-vous convaincre pour que ce petit pas –menant au collégial – vous procure, à vous, la satisfaction d'accomplir votre part, de citoyen et de citoyenne, dans le grand pas du Maroc de demain : des bachelières et des universitaires issues de nos campagnes pour nos campagnes, pour le Maroc tout entier...

Laissez-vous convaincre le temps équivalent au chiffre du taux de leur marginalisation dans ce cycle collégial : elles ne sont que 16% dans nos collèges!

Donnez-leur l'équivalent, 16 minutes pour vous convaincre!

N'ignorez plus ce chiffre de 16%. Ne le minimisez pas outre mesure : il est lui-même déjà horriblement minime!

1^{ère} Journée nationale de plaidoyer

Opération "Droit de la jeune fille rurale au baccalauréat"

Rabat – 6 Juillet 2007

9H00 – 9H30

Accueil. Enregistrement. Documentation CSSF

9H30 – 9H45

Allocution de bienvenue du CSSF

9H45- 9h55

Vidéo "*Premières moissons du collège*"

9H55-10H55

Allocution du Ministre de l'Éducation nationale

Allocution du Ministre du développement social

Allocution du Ministre de la famille

Allocution du Directeur de l'INDH

Allocution du représentant US

11H00-11H20

L'opération "Droit de la JFR au Bac"

- Stratégie PCMS du CSSF (« 16 minutes pour vous convaincre »)
- Intervenante 1
- Intervenante 2
- Intervenante 3

11H20-11H25

Allocution CSSF de clôture

11H30 : Cocktail d'au revoir. Exposition photos. Distribution de l'argumentaire.

**COMITE DE SOUTIEN A LA SCOLARISATION
DES FILLES RURALES (CSSF)**

Fiche de présentation

**(Document exploitable par le référentiel des messages de la stratégie
PCMS)**

Dans quel contexte agit le CSSFr ?

Bien que l'éducation soit un droit universel, les filles et les femmes sont loin d'avoir, dans ce domaine, le statut des garçons et des hommes. Au Maroc les statistiques nationales démontrent que nous nous inscrivons dans ce schéma de disparité sexuelle ⁸:

- Le taux d'alphabétisation national est de 57% : 69,2% pour les hommes et 45,3% pour les femmes ;
- Le taux brut de scolarisation pour les 12-14 ans est de 60,3%, il ne dépasse guère 16,3% pour les filles rurales ;
- L'indice de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire atteint 86,8 pour l'ensemble : 92,9 pour l'urbain et 80,9 pour le rural. Cependant au collège il est de 79,7 seulement pour l'ensemble ; 88,9 pour l'urbain et de 49 pour le rural.

Les efforts déployés par le Ministère de l'Education Nationale ont permis d'atteindre le chiffre de 0.86 de parité au niveau de l'enseignement primaire de même que l'accroissement mécanique de la demande d'éducation post primaire pour les deux sexes en milieu rural. Cependant, les efforts n'ont pas été répartis de manière globale sur les autres niveaux ce qui entraîne un abandon scolaire

⁸ Rapport de Développement Humain 2005 ; PNUD Maroc, (les sources des données : MEN et HCP, 2004)

massif lors du passage d'un cycle à l'autre et se ressent avec une extrême acuité lors du passage au collège, où la déperdition affecte beaucoup plus les filles que les garçons.

Cette déperdition scolaire des filles rurales lors du passage au collège est liée à plusieurs facteurs, essentiellement : l'éloignement des collèges, l'absence de moyens de transport et d'infrastructures d'accueil, le nombre limité des bourses accordées par le Ministère de l'Education Nationale auxquels s'ajoute la situation sociale précaire des familles. L'éloignement des établissements scolaires est une contrainte importante à la scolarisation des filles en particulier, pour preuve ces chiffres de la Direction de la Statistique : quand la distance Domicile /Établissement scolaire est supérieure à 4 Km, le taux de déperdition est de 11 % pour les garçons et de 26.3 % pour les filles. Ceci illustre bien une disparité sexuelle flagrante car les familles considèrent à juste titre que l'école met la sécurité de leurs filles en danger.

Les tendances générales d'évolution bouleversent les idées reçues qui associaient le faible taux d'achèvement scolaire des filles au refus de leurs parents pour une scolarisation prolongée. L'afflux grandissant de demandes en direction d'accès aux internats et autres structures d'accueil par les familles, en est la preuve.

C'est dans ce contexte qu'a été créé le CSSFr en 1998. C'est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique qui contribue à la promotion de la pleine scolarisation des filles du milieu rural. Dès ses débuts, elle s'est préoccupé de la question du décrochage scolaire des filles rurales qui sont en âge de fréquenter l'enseignement secondaire collégial et vise à la fois l'élimination des disparités spatiales (rural urbain) et de genre (filles/garçons). Ce choix trouve sa justification dans les données statistiques officielles qui montrent que la tranche de la population la plus touchée par le phénomène de déperdition scolaire reste incontestablement les filles rurales. Le CSSFr a donc opté pour la discrimination positive au profit des filles pour un rééquilibrage entre les sexes.

L'action du CSSFr s'est développée essentiellement autour du plaidoyer pour l'accès accru des filles rurales à une **éducation de qualité** à tous les niveaux de l'enseignement. Il est bien admis que l'acte éducatif est un tout global qui ne concerne pas que les résultats enregistrés en classes, mais vise surtout à rehausser la confiance en soi chez les apprenants et à les préparer à l'exercice de leur citoyenneté. L'éducation doit favoriser l'acquisition des compétences qui permettent aux individus de prendre des décisions éclairées, de rehausser leur qualité de vie et de profiter pleinement des possibilités de développement personnel et communautaire.

1. Quelle stratégie de plaidoyer ?

Une étude réalisée par l'Unicef en 2006 montre que le Maroc enregistre un taux des plus élevés concernant l'abandon scolaire dans les pays arabes qui le classe après la Mauritanie et juste devant le Djibouti. Comme partout ailleurs, la scolarisation en milieu rural évolue entre exigence de gestion, souci de proximité et demande de qualité. Dans ce cadre, la stratégie du gouvernement relative au traitement du phénomène de la déscolarisation doit répondre de manière satisfaisante à cette préoccupation. L'expansion quantitative et géographique de la couverture scolaire en milieu rural comme axe principal de l'action, requière une réflexion spécifique, en associant toutes les parties concernées, y compris les communautés rurales. Le problème doit être analysé en terme d'équité, de réduction des disparités pour les populations les plus vulnérables et les plus éloignées.

De même, l'approche différenciée des besoins des filles et des garçons doit figurer de manière claire dans les programmes du MEN, dans ces moyens de mise en œuvre et dans le suivi, en portant une attention spécifique à la scolarisation des filles en terme à la fois d'accès et de maintien dans le système scolaire, en identifiant les obstacles spécifiques que les filles doivent surmonter et en adoptant les mesures appropriées pour y faire face.

Investir ressources et efforts dans l'amélioration du niveau d'éducation en général, et en milieu rural en particulier dans un contexte d'équité entre filles et garçons, compte tenu de la réforme éducative du pays, constitue l'essentiel de la stratégie de plaidoyer que le CSSF est en cours de finaliser. Le plaidoyer qui a pour principal objectif de sensibiliser les pouvoirs publics et de mobiliser les acteurs de la société civile autour des multiples dimensions de cette problématique dont :

- Le développement de l'accès et de la rétention des enfants ruraux en général et des filles en particulier, dans tous les cycles de l'enseignement, à travers l'augmentation de l'offre éducative ;
- L'impulsion d'actions visant l'amélioration des conditions de scolarisation en milieu rural ;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement comme gage de la rétention scolaire.

1.1 Les enfants du monde rural doivent avoir accès à l'infrastructure et aux services qui font d'eux des partenaires à part entière de la société.

Le système éducatif marocain ne répond pas de la même façon aux besoins des enfants en milieu urbain ou rural, ce qui génère beaucoup d'inégalité dans la prestation des services entre les deux environnements. Les enfants qui vivent en milieu urbain sont beaucoup plus susceptibles de recevoir un meilleur niveau de services que ceux vivant en milieu rural. Les filles rurales sont les plus lésées du système.

Evolution des données statistiques de l'enseignement collégial au Maroc

Source : Recueil de l'Education année scolaire 2005-2006, MEN

	2000-01	2005-2006	MTA*
Ensemble	1 027 719	1 274 748	4,4%
Filles	441 920	573 331	5,3%

Etablissements	1 035	1 317	4,9%
Elèves internes	32 653	38 014	3,1%
Boursiers	33 626	40 803	3,9%
internats	134	209	9,3%

MTA : Moyenne du taux d'augmentation

Milieu urbain

	2000-01	2005-2006	MTA
Ensemble	862 766	995 508	2,9%
Filles	393 123	475 144	3,9%
Etablissements	712	826	3,0%
Elèves internes	22 368	19 813	-2,4%
Boursiers	22 833	20 507	-2,1%
internats	81	87	1,4%

Milieu rural

	2000-01	2005-2006	MTA
Ensemble	164 953	279 240	11,1%
Filles	48 797	98 187	15,0%
Etablissements	323	491	8,7%
Elèves internes	10 267	18 201	12,1%
Boursiers	10 793	20 296	13,5%
internats	53	122	18,1%

En raison de la dispersion de l'habitat en milieu rural, le pays est confronté à des questions logistiques sur l'organisation des infrastructures éducatives et sur le coût d'un enseignement de qualité. En vue d'encourager l'atteinte des objectifs définis par la charte nationale de l'éducation et de la formation, le Gouvernement doit passer par la constitution d'unités d'enseignement regroupées aux plans administratif et pédagogique, avec intégration des moyens. La politique scolaire rurale dans ce cas, ne peut être dissociée d'une politique d'aménagement du territoire.

Par équité sociale, le gouvernement doit mettre en place des services supplémentaires pour le monde rural et améliorer les infrastructures et l'équipement des établissements scolaires.

1.2 L'impulsion d'actions visant l'amélioration des conditions de scolarisation en milieu rural

Aujourd'hui beaucoup d'acteurs travaillent à construire des stratégies de prévention à l'abandon scolaire au niveau du collège et du lycée en milieu rural, mais sans une action globale et intégrée où le MEN assure le rôle clé de coordonnateur, les efforts resteront dispersés et leur impact limité aux seules communautés dynamiques. Il est donc impératif que le Ministère mette en place une stratégie globale pour concevoir et proposer des moyens appropriés susceptibles de limiter substantiellement l'abandon et augmenter ainsi le rendement interne et l'équité du système éducatif.

Le Ministère doit prendre une position plus active à ce niveau et aider à impulser la création d'occasions permettant aux communautés rurales d'élargir et de viabiliser les infrastructures nécessaires à l'amélioration de la scolarisation, dans laquelle des partenariats stratégiques émergeront au sein de ces communautés pour faciliter l'atteinte des résultats escomptés et leur pérennisation.

D'un autre côté, les solutions en matière de promotion de la scolarisation varient d'une communauté à l'autre et d'une région à l'autre et toutes ces réponses locales ne sont pas transposables telles quelles, d'où la nécessité de communiquer autour des expériences réussies, d'en prendre connaissance et de stimuler la réflexion de tous ceux qui s'intéressent à la problématique. Cette capitalisation également, est sensée être pilotée par le Ministère.

1.3 Fournir aux enfants ruraux les outils pour améliorer leurs conditions de vie et leur statut social.

L'une des causes principales de l'abandon au collège est que l'élève y accède avec un niveau scolaire qui ne lui permet pas de suivre normalement ses études. L'expérience du projet une bourse pour réussir montre clairement qu'un déficit considérable en apprentissages fondamentaux, c'est à dire l'acquisition des compétences de base grâce auxquelles les élèves peuvent poursuivre normalement leurs études dans les niveaux ou cycles suivants, peut dissuader l'élève à l'abandon. Il est à noter malheureusement que ce déficit est quasi général au point où nos associations locales sont préparées maintenant à organiser systématiquement, au début de chaque nouvelle cohorte des cours de mise à niveau, qu'il faut différencier des cours de soutien organisés tout le long du cursus.

Améliorer la qualité de l'enseignement au Maroc et améliorer la rétention des élèves dans les différents niveaux du système, relèvent d'un seul et même combat, et toute stratégie de lutte contre l'abandon scolaire nécessite d'agir à temps sur les difficultés liées aux apprentissages de base afin d'améliorer le rendement interne du système éducatif et son efficience

1.4 Résultats escomptés du plaidoyer

Le CSSF compte mettre en œuvre cette stratégie pour atteindre les résultats suivants :

- L'appropriation par la société civile de la problématique de la scolarisation et de la rétention scolaire des filles en milieu rural ;
- L'identification de solutions novatrices et des bonnes pratiques pour atteindre l'objectif de la pleine scolarisation des filles rurales ;
- L'affinement et la dissémination des statistiques relatives à l'abandon scolaire ;

- Le déclenchement d'un débat de société sur cette problématique.

2. Qu'est ce que le projet une bourse pour réussir ?

2.1 Situation actuelle

Le projet a pour principal objectif de permettre aux filles du milieu rural de poursuivre l'enseignement secondaire collégial grâce à l'octroi d'une bourse mensuelle de 350 dirhams par jeune fille pour une durée de trois ans. Cette bourse permet la prise en charge des jeunes filles dans des foyers d'accueil situés à proximité des collèges de l'enseignement public. Chaque foyer accueille une vingtaine de filles placées sous la supervision d'une encadrante d'un niveau d'instruction universitaire et d'une gouvernante. C'est une formule communautaire « foyer d'accueil » dont la gestion quotidienne est confiée à une association locale dans le cadre d'une convention-type signée entre le CSSFr et cette dernière.

De 1998 à 2007, le programme a permis la prise en charge de 1083 bénéficiaires, réparties sur 31 foyers situés dans 28 localités et encadrés par 19 associations partenaires. Une quinzaine de structures bénéficient actuellement de l'appui direct du CSSFR, les autres sont gérés de manière autonome par les associations partenaires qui ont développée et consolidée leur propre stratégie de mobilisation des fonds, destinés à contrer le problème de l'abandon scolaire des filles. Des mécanismes de gestion des bourses ont été mis en place et un manuel de procédures de gestion interne a été développé à l'occasion de l'audit financier dont a fait l'objet le CSSFr.

Le projet est multidimensionnel et intégré. Il comporte, outre l'accueil des bénéficiaires, des activités variées telles que le soutien scolaire, des activités d'éducation à la citoyenneté, le suivi médical et social... De même le CSSFr renforce les capacités des associations locales partenaires dans l'objectif de leur autonomisation. A travers ce projet, le CSSF a pour objectif de contribuer à la construction d'une vision nationale qui permet à toutes les filles rurales d'avoir

accès à une éducation de qualité, d'être conscientes de leur rôle dans la société en tant que citoyennes, de jouir pleinement de leurs droits et de bénéficier de l'égalité des chances.

2.2 Retombées du projet ⁹

➤ Expérience de travail en partenariat

Le CSSF a opté, dès sa création, pour une approche de travail en partenariat avec des associations locales dans tous les sites du projet. Cette expérience a eu des effets positifs irréversibles, à savoir : l'appropriation des questions relatives à la scolarisation de la fille rurale par les associations locales, la création d'une dynamique locale et l'initiation d'un débat continu autour de cette problématique.

➤ Elargissement de la Vision

Au-delà de l'accès à l'éducation, qui est la principale mission assignée aux foyers d'accueil, le projet a permis aux associations partenaires de développer une vision sociale plus large dans le cadre d'une articulation formelle ou implicite avec leurs objectifs visant le changement social. Les impacts les plus significatifs identifiés concernent la réduction de l'enclavement, l'éducation à la citoyenneté des jeunes filles, la lutte contre l'exclusion sociale ainsi que plusieurs effets sociaux relatifs la réduction de l'analphabétisme, la limitation des phénomènes du mariage précoce et de la prostitution, etc.

➤ Sensibilisation accrue à la scolarisation de la fille rurale

Contrairement au début où des résistances manifestes de la population locale ont été constatées, le projet a fait naître tout au long des années passées, une sensibilisation de plus en plus importante quand à la scolarisation de la fille rurale. Cette sensibilisation se manifeste notamment par le fait que tous les

⁹ *Etude d'évaluation commanditée par Le CSSF en 2006 et réalisée par Saâd Benkirane et Hicham Ait Manssour*

acteurs y compris les familles abordent l'éducation des filles comme l'une des priorités de développement et cherchent tous les moyens possibles à transformer cet objectif en réalité.

➤ **Discrimination positive : réduire l'écart entre les sexes**

L'environnement du projet fait apparaître la nécessité d'introduire une réflexion sur le principe d'égalité de chance d'accès aux infrastructures d'éducation autant pour les filles que pour les garçons, dans une perspective de gendérisation du concept et de sa planification et ce dans la mesure où certains site connaissent un nombre important de filles et de garçons qui ne rejoignent pas le collège.

PROJET UNE BOURSE POUR REUSSIR

Coût d'un foyer d'accueil pour 20 bénéficiaires pour 3 ans

Rubrique	Montant en dirhams
Hébergement et restauration	180.000
Soutien scolaire	72.000
Frais d'assurance (pour les bénéficiaires et les encadrantes)	6.000
Contribution à l'achat des fournitures scolaires	15.000
Equipement du foyer (literie, ustensiles de cuisine, télévision, tables, chaises,...)	70.000
Equipement informatique (2 ordinateurs minimum)	26.000
Coin bibliothèque	10.000

Total	379.000
Frais de gestion (10%)	37.900
Total général	416.900